



Vœux

A l'occasion de la célébration, ce jeudi, de Aïd Al Adha, Libération présente ses vœux déferents à S.M le Roi Mohammed VI, ainsi qu'à S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et à l'ensemble des membres de la famille Royale.

Nos vœux s'adressent également au peuple marocain et à la Oumma islamique.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9958

Du Mercredi 28 Juin au Dimanche 2 Juillet 2023

Changement climatique annonciateur d'un avenir alarmant
Episodes caniculaires à répétition
Suffocant !



Pages 4-5

SAR la Princesse Lalla Asmae inaugure à Tanger le Centre «Princesse Lalla Asmae pour enfants sourds» et préside la cérémonie de fin d'année scolaire



Page 2

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants interpelle le gouvernement sur des sujets d'intérêt général



Page 3

Clôture en apothéose de la 52^{ème} édition du Festival national des arts populaires



Page 16

SAR la Princesse Lalla Asmae inaugure à Tanger le Centre "Princesse Lalla Asmae pour enfants sourds" et préside la cérémonie de fin d'année scolaire



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmae, présidente de la Fondation Lalla Asmae pour enfants et jeunes sourds, a procédé, lundi à Tanger, à l'inauguration du Centre «Princesse Lalla Asmae pour enfants sourds», avant de présider la cérémonie de fin d'année scolaire 2022-2023 de la Fondation.

Après avoir dévoilé la plaque commémorative, Son Altesse Royale a visité les différentes dépendances de l'établissement et suivi des explications sur les espaces du Centre et les services fournis aux enfants sourds.

Érigé sur une superficie couverte de 2.550 m², ce Centre comprend 20 salles de cours, quatre ateliers dédiés à la couture, la coiffure, la pâtisserie et à l'informatique, cinq bureaux, un réfectoire, et un terrain omnisports. De plus, il dispose de plusieurs autres dépendances qui viendront compléter les activités du Centre.

Par la suite, SAR la Princesse Lalla Asmae a visité les différents stands des partenaires de la Fondation, à savoir l'Espace oreille blanche, l'Espace de la Faculté des sciences de Rabat, l'Espace du Protocole de prise en charge de la surdité du ministère de la Santé et de la Protection Sociale, l'Espace de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) et l'Espace USAID.

"Bien plus qu'un simple bâtiment, ce Centre est le reflet de notre vision commune de l'inclusion et de l'égalité des chances. Il symbolise notre détermination à briser les barrières de la communication et à ouvrir de nouvelles perspectives pour les personnes touchées par la surdité", a souligné le coordinateur de la Fondation Lalla Asmae pour enfants et jeunes sourds, Karim Essakalli,

qui s'exprimait lors de cette cérémonie.

"Grâce aux équipements modernes, aux programmes éducatifs innovants et au dévouement de notre équipe, nous sommes convaincus que le Centre Princesse Lalla Asmae de Tanger deviendra un phare d'espoir et de transformation dans la région", a-t-il dit, notant que cette cérémonie connaît la présence distinguée de plusieurs invités de marque, ainsi que celle de précieux partenaires de la Fondation, qui ont toujours témoigné d'un soutien indéfectible envers la Fondation.

Le responsable a fait savoir que la construction de ce Centre a nécessité un investissement total de 15 millions de dirhams (MDH), hors coût du foncier, relevant que ce Centre exceptionnel a été mis à la disposition de la Fondation de Son Altesse Royale, par la Fondation Mohammed V pour la solidarité.

Il a précisé que les équipements de ce Centre ont été rendus possibles grâce à l'engagement et à la collaboration de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) et de la Direction régionale du ministère de la Santé et de la Protection sociale.

Son Altesse Royale a ensuite suivi des expositions portant sur le bilan de la scolarité des élèves des Centres Princesse Lalla Asmae, et celui de la Faculté des sciences de Rabat, qui ont été présentées respectivement par le directeur de la Fondation Lalla Asmae, El Abbes Bouhlah, et le doyen de la Faculté des sciences de Rabat, Mohamed Erragragui, mettant en lumière leurs accomplissements académiques et leurs réalisations.

Par la suite, SAR la Princesse Lalla Asmae a remis les Prix d'excellence aux

majors de l'année académique 2022/2023, ayant obtenu leur diplôme de Baccalauréat, de la Licence et du Master.

Il s'agit des majors de la promotion du Baccalauréat, El Oufir Asmae et Jbara Zineb, qui ont respectivement obtenu une moyenne de 15,97 et 15,93, ainsi que ceux de la Licence, Meryem Amrani, et du Master, Badr Lasfar.

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Hassan Boubrik, a, par la suite, présenté à Son Altesse Royale, un premier bilan de la collaboration fructueuse entre la Fondation et la CNSS.

A cette occasion, Son Altesse Royale a présidé la cérémonie de signature d'une convention relative au programme "Awarach" et d'une convention de partenariat entre la Fondation et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

La première convention, signée entre la Fondation, le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, et l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), vise à offrir une opportunité de pré-embauche rémunérée aux stagiaires sourds en formation professionnelle au sein du Centre de Tanger.

Cette initiative permettra aux stagiaires de bénéficier d'une expérience professionnelle concrète tout en poursuivant leur formation.

La deuxième convention prévoit un soutien financier de 2 millions de dirhams accordé par le ministère à la Fondation, et qui vise à appuyer des projets liés à la communication, à la jeunesse et à la culture.

Par ailleurs, et à l'instar de Casa-Blanca, la Wilaya de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a mis à la disposition de la Fondation un local pour la création d'un Centre de réhabilitation auditive, qui aura pour mission d'accueillir les enfants de la région, diagnostiqués sourds ou malentendants lors du dépistage néonatal de la surdité.

Un accent particulier a été mis sur l'importance capitale de la collaboration entre la Fondation Lalla Asmae, le ministère de la Santé et de la Protection sociale et l'ANAM, qui vise à renforcer la capacité de la Fondation à soutenir de manière plus efficace les personnes sourdes et malentendantes.

Grâce à cette collaboration, un protocole de prise en charge de la surdité a été mis en place et présenté à Son Altesse Royale par le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb.

Par la même occasion, Son Altesse Royale a présidé le lancement d'une campagne de sensibilisation d'envergure, baptisée l'"Oreille blanche", visant à donner une voix à ceux qui sont souvent invisibles dans la société.

Cette campagne se concrétise à travers la distribution gratuite de pins symboliques sous forme d'oreille blanche, qui sont spécialement conçus pour être épinglés sur les vêtements des personnes malentendantes et sourdes.

Ces pins sont un moyen discret mais puissant pour communiquer un message clair: "Je suis malentendant, merci de me parler un peu plus fort, en me regardant, en articulant et sans cacher votre bouche", a noté M. Essakalli, soulignant que ces insignes ont une signification profonde et agissent comme un rappel constant de la réalité quotidienne des personnes malentendantes, tout en encourageant les autres à adopter des comportements de communication adaptés.

"En portant fièrement ces pins, les malentendants expriment leur désir de compréhension mutuelle et de respect", a-t-il relevé, ajoutant qu'"en accompagnement de cette campagne, nous prévoyons également une diffusion télévisée d'un spot de sensibilisation, mettant en scène plusieurs célébrités marocaines engagées".

Au terme de la cérémonie, Son Altesse Royale a posé une photo-souvenir avec les élèves et les étudiants lauréats des promotions du Baccalauréat, de la Licence et du Master au titre de l'année 2022-2023.

A son arrivée, SAR la Princesse Lalla Asmae a passé en revue une section des Forces Auxiliaires qui rendait les honneurs, avant d'être saluée par le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohammed Mehdi Bensaid, le directeur général de l'ICESCO, Salim Bin Mohammed Al Malik, ainsi que par d'autres personnalités.

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants interpelle le gouvernement sur des sujets d'intérêt général

Saloua Demnati demande au ministre de l'Enseignement supérieur de clarifier les grandes lignes et les fondements de la réforme pédagogique annoncée pour la prochaine rentrée

Latifa Chérif interpelle le ministre de l'Enseignement supérieur sur la formation des médecins, la manière de la mettre en œuvre et le devenir de l'examen internat et résidanat

El Amine El Bakkali Tahiri et Hayat Laaraych appellent le gouvernement à assouplir les procédures administratives et à supprimer celles n'ayant pas de base légale

Abdelkader Taher interroge le ministre chargé du Budget sur les possibilités d'augmenter les crédits du FNDS

La parlementaire Saloua Demnati a interpellé, au nom du Groupe socialiste-
Opposition itihadie à la Chambre des représentants, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation sur la réforme pédagogique.

Lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants tenue lundi dernier, la députée itihadie a expliqué qu'à la lumière des divergences d'opinion sur la réforme pédagogique que le ministère a l'intention de mettre en œuvre au début de la prochaine année universitaire, il a été constaté que cette réforme n'a pas fait l'objet de communication de la part du ministère de tutelle avec les parties concernées, ce qui a suscité quelques inquiétudes chez l'opinion publique, les étudiants et les spécialistes du domaine.

Et Saloua Demnati d'appeler le ministre à clarifier les grandes lignes et les fondements de cette réforme, les objectifs escomptés ainsi que les mécanismes participatifs qu'il compte mettre en œuvre pour impliquer les professeurs, les chercheurs et les spécialistes du domaine.

Toujours au nom du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, la députée Latifa Chérif a adressé, lors de la même séance, une question orale au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, sur la formation des médecins.

Elle a fait savoir que le ministre de l'Enseignement supérieur s'oriente vers la réduction de la durée de la formation dans le domaine de la médecine de 7 à 6 ans, et l'augmentation du nombre de places pédagogiques ouvertes aux



étudiants dans chacune des facultés de médecine, de pharmacie et des facultés de médecine dentaire.

Pour cette raison, Latifa Chérif s'est interrogée sur la manière de mettre en œuvre cette réforme, et sur le devenir de l'examen d'internat et de résidanat.

Les parlementaires du Groupe socialiste El Amine El Bakkali Tahiri et Hayat Laaraych ont, quant à eux, interpellé la ministre déléguée auprès du chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration sur les tracas des procédures administratives.

Les deux députés itihadis ont

expliqué que la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et des formalités administratives vise à rétablir la confiance entre le citoyen et l'administration, en améliorant les services, en assouplissant les formalités administratives, en supprimant les procédures qui n'ont aucune base légale, en rapprochant l'administration des usagers et en investissant dans le domaine de l'informatique, des plateformes numériques et des applications intelligentes.

Les deux parlementaires ont noté que malgré certaines mesures qui ont été prises, leurs résultats restent faibles, car le citoyen ma-

rocaïn fait toujours face aux tracas des procédures administratives au sein de nombreuses administrations de l'Etat et des entreprises publiques. On demande au citoyen par exemple de présenter plus d'une copie, et on l'oblige à légaliser des documents qui ne nécessitent pas de légalisation, ainsi que d'autres obstacles qui compliquent les procédures administratives au lieu de les simplifier.

Pour cette raison, El Amine El Bakkali Tahiri et Hayat Laaraych ont appelé la ministre à prendre des mesures urgentes pour la mise en œuvre des dispositions de la loi 55.19 allant dans le sens de la simplification des procédures admi-

nistratives.

Pour sa part, le député du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Abdelkader Taher, a interpellé le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, sur le Fonds national du développement du sport qui « est un véritable mécanisme pour le développement de ce secteur ».

Dans une question orale, Abdelkader Taher a interrogé le ministre sur les possibilités d'augmenter les crédits de ce fonds, sur son autorité ainsi que sur les limites de son intervention dans sa gestion.

Mourad Tabet

Changement climatique annonciateur d'un avenir alarmant

Episodes caniculaires à répétition *Suffocant !*



Depuis avril dernier, le Maroc, l'Algérie, l'Espagne et le Portugal vivent, par intermittence, au rythme d'une "vague de chaleur exceptionnellement précoce" qui a engendré des "températures dépassant parfois de 20 degrés les normales de saison et des records pour le mois d'avril battus de plus de 6 degrés", soit des niveaux dignes du mois de juillet, a indiqué un rapport du World Weather Attribution (WWA), réseau mondial de scientifiques évaluant le lien entre les événements météorologiques extrêmes et le dérèglement climatique.

Vague de chaleur "tellement extrême"

Ainsi, au niveau du Maroc, des records locaux ont été battus et les températures ont dépassé par endroits les 41 degrés alors qu'en Algérie, elles ont franchi la barre des 40°. Selon les experts du WWA, « le changement climatique provoqué par l'humanité a accru par au moins 100 la probabilité de cette vague de chaleur record en Espagne, au Portugal, au Maroc et en Algérie par rapport au contexte climatique pré-industriel et elle aurait été quasi impossible sans le changement climatique ».

Lesdits experts soutiennent que cette vague de chaleur a été "tellement extrême" qu'elle reste un "épisode rare dans le contexte climatique actuel", même dans la région méditerranéenne déjà habituée à une multiplication de ces phénomènes lors des

dernières années. « Les températures enregistrées la semaine dernière (du mois de mai) dans cette zone ont été supérieures de 3,5 degrés à ce qu'elles auraient dû être sans changement climatique », précisent-ils. Et d'ajouter qu'il y aura dans l'avenir des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses dans cette partie du monde. A souligner que « ces températures anormalement élevées interviennent après plusieurs années de sécheresse historique, ce qui exacerbe l'impact de la chaleur sur l'agriculture, déjà menacée par des pénuries d'eau ».

Tendances au réchauffement considérables

Dans son article : « Revue de littérature sur le changement climatique au Maroc : observations, projections et impacts », datant de 2019, Marie-Noëlle Woillez, docteur en modélisation du climat, soutient qu'en un siècle, « la température moyenne de notre

planète s'est élevée d'environ +1°C. (Cette élévation a été particulièrement nette au cours des 50 dernières années, avec une tendance de +0,17 °C par décennie en moyenne.

Le réchauffement n'est pas spatialement homogène, mais plus intense sur les continents que sur les océans, ainsi que sur les hautes latitudes de l'hémisphère Nord ».

Concernant le cas du Maroc, elle a indiqué que « le climat marocain de ces dernières décennies est déjà marqué par une hausse des températures et un déclin des cumuls annuels de précipitations. D'après les projections climatiques disponibles, ce phénomène d'aridification devrait s'amplifier au cours du 21e siècle, ce qui risque d'exacerber les tensions sur l'usage de l'eau déjà existantes et constitue une menace particulière pour le secteur agricole ».

Elle a ajouté que les observations de température et précipitations présentées dans le rapport du GIEC de 2014 montrent une augmentation significative des températures

en Afrique du Nord. « Au Maroc, on retrouve clairement l'empreinte du réchauffement global, avec une augmentation de l'ordre de +1°C à +2°C en moyenne annuelle entre 1901 et 2012. Sur les 30 dernières années, la tendance est nettement supérieure à la moyenne globale, avec +0,42°C/décennie en moyenne depuis 1990, contre +0,28°C/décennie en moyenne sur l'ensemble des continents », a-t-elle observé. Et de poursuivre : « Le changement climatique se manifeste donc déjà de façon prononcée au Maroc, avec un climat globalement plus chaud et sec, accompagné dans certaines régions d'une augmentation des épisodes de pluies intenses. Les climats de type aride et semi-aride progressent vers le Nord, au détriment des zones classifiées comme semi-humides ou humides ».

A ce propos, Marie-Noëlle Woillez a rappelé la publication de projections climatiques de Filahi et al., à haute résolution pour la moitié Nord du Maroc et qui analyse les résultats de simulations réalisées pour les scénarios RCP4.5 et RCP8.5 avec 4 RCM différents de résolution spatiale 12 km. « Les résultats obtenus pour divers indices de températures indiquent une claire augmentation des températures sur l'ensemble du pays, plus intense sur la partie Est. Pour le scénario RCP8.5, l'augmentation de la température journalière maximale en 2036-2065 par rapport à 1975-2004 est de 2-3°C à l'Est de l'Atlas contre environ 1°C sur la façade atlantique. Des résultats similaires avaient été obtenus avec un autre

Quand déclare-t-on l'état de canicule ?

On parle de canicule lorsque les températures observées restent élevées à la fois le jour et la nuit pendant trois jours d'affilée. « Plus il fait chaud le jour, plus on fatigue. Plus il fait chaud la nuit, moins on récupère », explique Météo-France.

L'organisme météorologique a déterminé des seuils d'alerte à partir de trente années de données quotidiennes de mortalité et de différents indicateurs météorologiques. Il les compare à des indicateurs biométéorologiques calculés à partir des températures minimales et maximales quotidiennes, en fonction de ses prévisions.

Source : <https://www.lemonde.fr/>

RCM dans le cadre du projet RICCAR ».

Une évaluation que partagent les experts de la Banque mondiale (BM). Selon eux, « le Maroc a connu des tendances au réchauffement considérables depuis les années 1960, avec une température annuelle moyenne augmentant de 0,9°C depuis cette période, avec des augmentations moyennes observées de 0,2°C par décennie; dépassant la moyenne mondiale. Alors que les hausses de température varient considérablement selon les saisons, au Maroc, elles ont été les plus prononcées en avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre ». Ils ajoutent que « la saison chaude et sèche d'avril à juin a observé le taux d'augmentation de température le plus rapide à 0,34 °C par décennie. De plus, la fréquence des jours considérés comme «chauds» a considérablement augmenté à toutes les saisons. Les nuits chaudes ont augmenté notamment de 20% supplémentaires par mois de septembre à novembre. La fréquence des journées et des nuits froides a également diminué de manière significative lors de toutes les saisons, principalement en juin, juillet, août ».

Prévisions inquiétantes

Les prévisions de la BM sont également inquiétantes. Selon cette institution monétaire internationale, il faut s'attendre à « une augmentation des températures dans toute la région de l'Afrique du Nord. La température annuelle moyenne devrait augmenter de 1,5 °C à 3,5 °C d'ici le milieu du siècle et peut-être de plus de 5 °C d'ici la fin du siècle. Les taux de réchauffement devraient être plus rapides à l'intérieur du pays. Le nombre de «journées chaudes» et de «nuits» augmentera également, avec une hausse plus importante lors des mois de juillet, août et septembre. Le nombre de « jours froids » et de « nuits » devrait se produire sur moins de 4 % des jours et des nuits d'ici la fin du siècle ». A noter que la hausse de la température devrait augmenter dans tous les scénarios d'émissions tout au long de la fin du siècle. «Dans le scénario de fortes émissions RCP8.5, les températures moyennes devraient augmenter rapidement d'ici le milieu du siècle. Une augmentation est également attendue pour l'évolution du nombre de jours très chauds (Tmax>35°C). La variation du nombre de jours au cours du cycle saisonnier est également présentée ci-dessous. Les pics d'aug-

mentation de la température se feront sentir de mai à octobre. L'augmentation de la chaleur et des conditions de chaleur extrême auront des répercussions importantes sur la santé humaine et animale, l'agriculture, les écosystèmes ainsi que la production d'énergie », prévoient les experts de la BM.

Fréquence et intensité alarmantes

Les prévisions d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des températures dans le pays sont particulièrement alarmantes, selon les experts. Elles créeront également des risques supplémentaires pour la disponibilité des ressources en eau, la productivité de l'agriculture et de l'élevage et l'augmentation de la demande démographique.

Ainsi, concernant le secteur de la santé, Marie-Noëlle Woillez a indiqué que « l'augmentation de la température signifie également une augmentation des extrêmes de chaleur. L'exposition prolongée à des températures élevées peut avoir des effets délétères sur la santé humaine (Kjellstrom et al., 2016), notamment pour les populations les plus fragiles ou exposées. Ahmadalipour et al. (2018) ont ainsi montré à l'aide d'un modèle empirique reliant le risque de mortalité des plus de 65 ans à la température et l'humidité de l'air qu'au Maroc ce risque serait augmenté d'un facteur 2 à 5 en période estivale à l'horizon 2050 pour le scénario RCP4.5, voire d'un facteur 3 à 8 dans le cas du scénario RCP8.5. Le risque de surmortalité ne concerne pas uniquement les humains mais également les animaux d'élevage, ainsi que l'a montré l'importante surmortalité survenue dans les élevages avicoles marocains durant l'été 2003 (Balafrej, 2010) ».

Elle ajoute que « le calcul de l'indice de chaleur (HI) moyen en août au Maroc, construit à partir de la moyenne des projections CMIP5 (scénario RCP8.5), montre que ses valeurs restent similaires à celles de la seule température de l'air et passeraient d'environ 27°C à plus de 32°C à horizon 2100. Pour la première moitié du 21ème siècle, un mois d'août avec un HI moyen correspondant au premier niveau d'inconfort thermique deviendrait donc la norme. Vers la fin du siècle, le HI moyen dépasserait 32 °C, seuil au-delà duquel le risque d'hyperthermie devient important en cas d'activité continue ».

Gros risques pour la santé

Ces résultats sont des valeurs moyennes mensuelles à l'échelle du pays et donc ne permettent pas de quantifier les risques à l'échelle journalière ou plus locale, en tenant compte des écarts de température entre les façades maritimes et sahariennes. Ils illustrent cependant un risque accru d'exposition à des conditions de stress thermique durant l'été, ainsi que le montrent également les projections d'une importante augmentation de la durée des vagues de chaleur pour le Nord du Maghreb, et ce dès le milieu du siècle.

«Éviter les risques pour la santé associés aux fortes chaleurs implique de réduire l'activité physique et donc une diminution de la capacité de travail. En s'appuyant sur les recommandations d'intensité d'activité physique tolérable suivant les valeurs de WBGT (température au thermomètre-globe mouillé,

indice mesurant la chaleur ressentie par l'organisme, voir Annexe 5) Dunne et al. (2013) ont ainsi montré que les projections climatiques pour le scénario RCP8.5 pourraient entraîner à l'échelle mondiale une réduction de la capacité de travail durant le mois le plus chaud de 95% actuellement à environ 80% en 2050 et 60% en 2100. Le calcul de WBGT pour le mois d'août au Maroc suggère toutefois que le seuil de 25 °C, à partir duquel il faut commencer à réduire les activités physiques intenses, ne serait pas dépassé avant 2050, du moins sans tenir compte de l'exposition directe au rayonnement solaire. Cependant, la faible résolution spatiale des projections et le fait que l'indice de chaleur corresponde lui au premier niveau de vigilance dès avant 2050 suggèrent que ces projections de WBGT pour le Maroc pourraient sous-estimer l'impact sur la capacité de travail », a conclu Marie-Noëlle Woillez.

Hassan Bentaleb

Pourquoi fait-il plus chaud en ville qu'à la campagne ?

En toutes saisons, il fait souvent plus chaud en ville qu'à la campagne. Mais en été, les citadins sont particulièrement exposés aux fortes chaleurs. Même la nuit, ils peinent à rafraîchir leurs maisons ou appartements, contrairement aux habitants des zones rurales qui bénéficient de soirées bien plus fraîches. C'est ce qu'on appelle l'îlot de chaleur urbain. Mais alors comment expliquer cet écart de température entre la ville et la campagne ?

En ville, les températures baissent très peu la nuit contrairement aux zones moins urbanisées. Cela s'explique car les revêtements des rues et les pierres d'immeubles qui sont des matériaux favorisant la rétention de la chaleur. Celle-ci est absorbée le jour par ces matériaux puis restituée la nuit.

Les effets des îlots de chaleur sont donc inévitables en ville à cause des caractéristiques des zones urbaines. Les matériaux utilisés pour la construction ont leur part de responsabilité. Mais c'est aussi la couleur de l'asphalte qui participe au maintien des températures élevées. En effet, il est prouvé que les couleurs sombres retiennent mieux la chaleur.

Sans oublier qu'il y a souvent peu de végétation en ville alors que celle-ci a le pouvoir de rafraîchir l'espace. Ce sont donc les particularités du paysage urbain qui jouent un rôle prépondérant dans la rétention de la chaleur les jours de canicule.

Un autre facteur aggravant la rétention de la chaleur en milieu urbain en période de canicule est l'urbanisme des villes.

Lors des épisodes de forte chaleur, les citadins suffoquent tandis que les ruraux respirent. Cela s'explique car l'organisation et l'aménagement des territoires urbains qui contribuent fortement à l'accentuation de la surchauffe. En effet, les formes des bâtiments et la géométrie des rues ne favorisent pas la circulation de l'air. Ainsi la chaleur est «piégée». Ce phénomène est d'ailleurs plus important dans les villes au plan très rectiligne.

Les zones urbaines connaissent une activité industrielle plus dense. Et les activités humaines liées à l'industrie et au transport créent de la chaleur et favorisent donc la création des îlots de chaleur urbains.

En effet, les rejets de chaleur en provenance des usines mais aussi des transports et des bâtiments sont très importants dans les villes. Les activités industrielles participent donc à réchauffer davantage les températures lors des épisodes caniculaires.

Source : <https://idverde.fr/blog/comment-lutter-contre-la-canicule-en-ville/>



Le Chili, la Serbie et le Brunei Darussalam réaffirment leur soutien indéfectible à l'initiative marocaine d'autonomie



Le Chili a réaffirmé par la voix du président de la Commission des relations extérieures au Sénat chilien, Francisco Chahuán, son soutien "indéfectible" à l'initiative marocaine d'autonomie proposée par le Royaume en vue de parvenir à une solution définitive au différend régional autour du Sahara marocain.

"Le Chili a une position indéfectible en ce qui concerne le soutien à l'intégrité territoriale du Maroc. Il s'agit d'une question de principe de sa politique étrangère, qui reste inchangée et qui constitue une des constantes des gouvernements démocratiques de notre pays", a souligné, lundi à Rabat, M. Chahuán, dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"La visite au Maroc de la Commission des relations extérieures au Sénat chilien vient soutenir la position ferme de l'Etat du Chili à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et nous souhaitons collaborer pour que d'autres pays puissent se joindre à cette proposition, en particulier dans la région

de l'Amérique latine", a ajouté M. Chahuán qui conduit une importante délégation du Sénat chilien en visite dans le Royaume, à l'invitation de la Chambre des conseillers.

Après avoir noté que les deux pays sont confrontés à des défis communs, M. Chahuán a exprimé l'entière disposition de son pays à renforcer la coopération avec le Maroc, à travers un accord de libre-échange qui permettrait de raffirmer les liens commerciaux entre le Maroc et le Chili, faisant part à cet égard du grand intérêt qu'accorde son pays au secteur des fertilisants au Maroc, ainsi qu'au développement de la filière de l'hydrogène vert.

Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue dans le Royaume, le président de la Commission des relations extérieures au Sénat chilien aura plusieurs réunions avec nombre de responsables marocains.

La Serbie a réitéré, lundi, son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc, ainsi que sa "position de principe contre le sécessionnisme et le séparatisme".

Cette position a été réaffirmée suite à la communication téléphonique entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le Premier vice-président du gouvernement serbe et ministre des Affaires étrangères, Ivica Dačić, laquelle a été formalisée à l'occasion d'un entretien, à Belgrade, entre M. Dačić et l'ambassadeur du Maroc en Serbie, Mohammed Amine Belhaj.

Le chef de la diplomatie serbe a également réitéré "le soutien de la Serbie aux efforts des Nations unies pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara, dans un esprit de réalisme et de compromis, et dans le plein respect des résolutions pertinentes de l'ONU", indique un communiqué du ministère serbe des Affaires étrangères, publié à l'issue de la rencontre.

Lors de cette rencontre axée sur "Les possibilités d'intensification et de renforcement des bonnes relations bilatérales", M. Dačić a rappelé que lors de l'appel téléphonique avec Nasser Bourita, il a exprimé "sa gratitude au Maroc pour son

soutien constant et ferme à la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie, conformément au droit international", ajoute-t-on.

Le Premier vice-président du gouvernement serbe a également souligné les liens de longue date et traditionnellement amicaux entre les deux pays, ainsi que la volonté de la République de Serbie de continuer à développer la coopération globale avec le Maroc, y compris les échanges de visites au plus haut niveau.

A ce titre, M. Dačić a réitéré son invitation à son homologue Nasser Bourita pour visiter la Serbie, selon le communiqué.

Dans le même ordre d'idées, le ministre serbe a indiqué que l'année dernière, les deux pays avaient célébré le 65e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques, et voyant "un moment idéal pour les peuples de Serbie et du Maroc pour se connaître" à travers de nombreux événements artistiques et culturels organisés tout au long de l'année.

M. Dačić a souligné l'importance de développer davantage "les liens économiques et commerciaux entre les deux pays pour qu'ils suivent le rythme de l'excellent niveau de nos relations politiques".

De son côté, M. Belhaj a remis à M. Dačić une lettre de félicitations de M. Bourita à l'occasion de l'élection de la République de Serbie pour accueillir l'exposition spécialisée EXPO 2027, conclut le communiqué.

Le Brunei Darussalam soutient l'intégrité territoriale et la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara marocain, a indiqué, lundi à Rabat, le second ministre des Affaires étrangères de Brunei Darussalam, Dato Erywan Pehin Yusof.

Le Brunei Darussalam salue les efforts déployés par le Royaume du Maroc pour un règlement "durable et pacifique" de la question du Sahara marocain, a dit M. Yusof lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

De son côté, M. Bourita a salué la position "durable et positive" du Brunei, un pays ami qui a toujours montré son soutien au Royaume.

Cette importante visite de travail au Maroc du second ministre des Affaires étrangères du Brunei Darussalam est la première du genre de ce pays.

L'Espagne appelée à développer davantage son partenariat avec le Maroc

L'Espagne est appelée, plus que jamais, à accorder un intérêt particulier au Maroc, un pays qui s'érige en partenaire stratégique de l'Europe, souligne l'Institut espagnol Coordenadas pour la gouvernance et l'économie appliquée, un prestigieux centre de réflexion et de recherche.

"Les liens économiques entre l'Espagne et le Maroc, favorisés par la proximité géographique et les contacts officiels fréquents, génèrent une activité commerciale qui est loin d'avoir épuisé son potentiel", indique l'Institut dans un rapport, publié lundi.

Plusieurs accords bilatéraux cherchent à promouvoir un cadre "plus propice" au développement des échanges et de la coopération, ajoute la même source, rappelant, à cet égard, que l'accord d'association UE-Maroc, en vigueur depuis 2000, a permis de créer une zone de libre-échange entre les deux parties.

Des entreprises espagnoles de différents secteurs et tailles entretiennent des relations commerciales avec le Maroc, faisant de l'Espagne le premier client et fournisseur du marché marocain, fait noter le document, précisant qu'actuellement, 669 entreprises espagnoles détiennent au moins 10% du capital d'entreprises marocaines et 524 entreprises marocaines sont des filiales d'entreprises espagnoles.

Les exportations espagnoles ont augmenté depuis la fin de la pandémie pour atteindre un niveau record en 2021, avec 9,5 milliards d'euros, soit une augmentation de 28% par rapport à l'année précédente et 3% des ventes espagnoles à l'étranger, détaille l'Institut.

De plus, fait valoir le centre de réflexion, la Commission européenne a retiré récemment le Maroc de sa liste grise des pays en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du ter-

rorisme, ajoutant que cette décision contribuera de "manière substantielle" à l'amélioration de l'image internationale du Maroc et facilitera également la multiplication des flux d'investissement.

Par ailleurs, soutient Coordenadas pour la gouvernance et l'économie appliquée, le Maroc adopte des stratégies sectorielles pour améliorer sa compétitivité économique et relever les défis liés à l'instabilité du cadre macro-économique international.

Dans ce sens, le Maroc œuvre pour le renforcement et la diversification du secteur agricole dans le but d'atteindre l'autosuffisance et de continuer à progresser en tant que puissance exportatrice de produits agricoles, en vue d'accroître sa présence sur les marchés européens, selon la même source.

Le Plan Maroc Vert, ainsi que l'initiative "Stratégie Génération Green 2020-2030", visent à répondre à ces attentes et offrent des perspectives commerciales et d'investis-

sement intéressantes qui peuvent être exploitées par les entreprises espagnoles, relève-t-on, ajoutant que les énergies renouvelables, l'automobile, l'énergie, les transports, l'environnement et l'alimentation présentent de "bonnes opportunités" d'investissement pour les entreprises espagnoles.

Ces secteurs mettent en évidence l'attrait général du Maroc pour l'Espagne et plaident en faveur d'"une stratégie globale" susceptible de renforcer les liens de dépendance et de complémentarité entre les deux pays, conclut l'Institut.

Coordenadas pour la gouvernance et l'économie appliquée est un institut de réflexion et de recherche sur l'interaction entre la gouvernance et l'économie appliquée pour "avancer de manière constructive et décisive sur le trinôme : bien-être social, progrès économique et durabilité environnementale".



Au Soudan, la guerre prive de nombreuses familles du "mouton de l'Aïd"



Tous les ans, les Soudanais ont pour habitude d'acheter un mouton à l'approche de l'Aïd al-Adha, la grande fête musulmane du sacrifice. Mais cette année, la fête sera "triste" et "misérable" pour nombre d'entre eux, déplacés par la guerre et sans salaire.

Hanane Adam a fui les combats qui font rage à Khartoum depuis le 15 avril. Elle passera l'Aïd avec ses six enfants dans un campement de fortune pour déplacés à Al-Hassahaissa, à 120 kilomètres au sud de la capitale.

Il ne se passe pas un instant sans que ses enfants âgés de deux à 15 ans ne lui ré-

clament "de rentrer à la maison", raconte-t-elle à l'AFP. "Dans ces conditions, l'Aïd sera triste", se lamente cette femme au foyer.

L'Aïd al-Adha est la plus grande fête du calendrier musulman, au cours de laquelle les fidèles doivent sacrifier un animal à la mémoire d'Abraham qui, selon la tradition, avait immolé un mouton in extremis à la place de son fils Ismaël.

Mawaheb Omar, elle, a tenu à rester dans sa maison de Khartoum avec ses quatre enfants, pour une fête qui s'annonce "misérable et sans saveur: on ne peut même pas acheter de mouton".

Depuis le quartier de Chambat à Khar-

toum, où il réside avec ses trois enfants, Omar Ibrahim s'interroge: "Les canons vont-ils se taire pour l'Aïd?".

Avec les combats incessants entre l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires du général Mohamed Hamdane Daglo, "les rituels de l'Aïd sont devenus un rêve inatteignable", assure-t-il à l'AFP.

Si la guerre a commencé à Khartoum, elle ravage désormais les Etat régionaux qui sont les principaux pourvoyeurs de bétail: le Darfour et le Kordofan, dans le sud et l'ouest du pays, déjà l'un des plus pauvres au monde avant la guerre.

Mohammed Babiker, marchand de bestiaux à Wad Madani, à 200 kilomètres au sud de la capitale, s'y fournissait chaque année.

Mais cette fois-ci, "les éleveurs ne peuvent plus acheminer leur bétail juqu'ici", explique-t-il à l'AFP, entouré malgré tout d'une poignée de moutons sur une des rues principales de Wad Madani.

Othmane Moubarak a lui aussi réussi à glaner un petit cheptel, mais à Khartoum, cette année, il n'a "rien vendu".

"La fête du sacrifice est la période de l'année où nous faisons le plus de ventes mais cette fois mes collègues et moi sommes au chômage forcé", déplore-t-il.

Sur le marché de Wad Hamed, à 150 kilomètres de Khartoum dans le Nord épargné par la guerre, Abdallah al-Nemir a lui aussi réussi à rassembler un troupeau.

"On a des moutons à vendre mais les gens n'ont pas d'argent, on ne fait pas de ventes, les gens n'ont plus de revenus à cause de la guerre", lâche-t-il.

Les déplacés venus en masse de Khartoum n'ont plus touché un salaire depuis avril: les banques sont à l'arrêt et même l'Etat a mis tous ses fonctionnaires au chômage technique jusqu'à nouvel ordre.

"La guerre les a affectés, ils n'ont pas reçu leurs salaires et ne les recevront pas avant un moment (...), la situation est difficile et le pouvoir d'achat faible", souffle Moawiya Mohammed, un marchand lui aussi désœuvré.

Pour réussir à boucler quelques ventes dans un pays où 65% de la population vivaient déjà sous le seuil de la pauvreté avant la guerre, les commerçants ont dû baisser leurs prix, rapporte M. Babiker.

Un mouton s'échange cette année entre l'équivalent de 160 à 220 euros, contre environ 270 euros pour les plus gros l'an passé.

Imad Mahieddine, fonctionnaire, traverse sans broncher le marché aux bestiaux de Wad Madani.

"Simple coïncidence" dit-il, car "sans salaire depuis trois mois, (il) n'achètera pas de mouton cette année".

Au Sahel, le trafic de drogue prospère grâce aux groupes armés

Le trafic de drogue continue de prospérer au Sahel grâce aux groupes armés non étatiques qui y sont très actifs, indique l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), dans son rapport 2023 publié lundi à Niamey.

Selon le rapport de l'ONUDC, les quantités de cocaïne saisies au Sahel - Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad - ont bondi l'an dernier.

Elles passent de 13 kg par an entre 2015 et 2020 et 35 kg en 2021 à 863 kg en 2022.

Les plus grosses saisies ont été opérées au Burkina Faso (488 kg), au Mali (160 kg) et au Niger (215 kg) et "ne sont probablement que la partie émergée de l'iceberg de flux bien plus importants non détectés",

note le rapport consulté par l'AFP.

Dans la plupart des pays du Sahel, le trafic de drogue est organisé "par des groupes criminels à but lucratif", relève le rapport.

Ces groupes armés, qui se sont greffés aux réseaux traditionnels des trafiquants, s'autofinancent notamment par le biais du paiement de taxes et autres droits en échange d'une protection ou d'un passage sûr à travers les zones qu'ils contrôlent.

Depuis des années, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, trois Etats parmi les plus pauvres au monde, sont confrontés à des bandits armés ou des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS).

Le panel d'experts sur le Mali, cité dans le rapport, souligne que des groupes

armés d'allégeances diverses ont été impliqués dans le transport de cargaisons de drogue, y compris de cocaïne et de résine de cannabis, illustrant que les marchés illégitimes leur offrent des ressources financières.

Outre la cocaïne, l'herbe de cannabis reste "la drogue la plus saisie au Sahel", avec 36 tonnes en 2021, "un record", selon le rapport. Les plus grandes quantités ont là aussi été interceptées au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Dans les pays côtiers de l'Afrique de l'ouest, d'importantes saisies de drogues transitant généralement entre l'Amérique latine et l'Europe sont régulièrement effectuées: en avril 2022, plus de deux tonnes de cocaïne avaient notamment été interceptées en Côte d'Ivoire.



La Russie abandonne les poursuites contre Wagner et veut récupérer ses armes



La Russie a affirmé mardi que des préparatifs étaient en cours pour transférer à l'armée les armes "lourdes" de Wagner, une manière de neutraliser le groupe paramilitaire rebelle contre lequel les poursuites ont été abandonnées.

Le groupe Wagner, dont le patron Evguéni Prigojine a été qualifié de "traître" par Vladimir Poutine, n'a pas confirmé qu'il allait remettre ses armes aux autorités et il n'était pas clair quels types d'équipements étaient concernés.

Dans un discours lundi soir où il est apparu en colère, le président russe, confronté à sa pire crise depuis son arrivée au pouvoir il y a plus de 20 ans, s'était félicité d'avoir évité une "effusion de sang" lors de cette rébellion qui a fait trembler le Kremlin vendredi et samedi.

Tout en dénonçant une "trahi-

son", M. Poutine a assuré que les combattants de Wagner pouvaient rentrer chez eux, intégrer l'armée régulière ou se rendre au Bélarus, dont le dirigeant Alexandre Loukachenko a servi de médiateur.

Certains analystes ont vu dans cette clémence inhabituelle un aveu de faiblesse.

M. Loukachenko, justement, a estimé mardi que la rébellion était le résultat d'une mauvaise gestion des rivalités entre Wagner et l'armée russe qui n'ont cessé de croître ces derniers mois. Une critique implicite de M. Poutine.

"La situation nous a échappé, puis nous avons pensé que cela se résoudrait, mais cela ne s'est pas résolu", a déclaré M. Loukachenko à des journalistes. "Il n'y a pas de héros dans cette histoire", a-t-il déploré.

Comme pour tourner la page de

cet épisode, le ministère russe de la Défense a affirmé mardi que "des préparatifs sont en cours pour le transfert des équipements militaires lourds de Wagner aux unités actives des forces armées" régulières.

Une telle mesure reviendrait à neutraliser dans les faits le groupe Wagner, dont le dirigeant affirme pourtant avoir lancé sa révolte pour "sauver" cette organisation menacée d'être absorbée par l'armée le 1er juillet.

M. Prigojine, milliardaire, n'est pas réapparu en public depuis la fin de la révolte samedi soir. Dans un enregistrement audio lundi, il s'est défendu d'avoir voulu "renverser le pouvoir".

Certains médias belarusses ont rapporté qu'un jet privé appartenant à M. Prigojine avait atterri mardi matin au Bélarus, mais ni l'intéressé, ni les autorités n'ont confirmé.

Signe en tout cas qu'un accord semble bien avoir été trouvé entre M. Prigojine et le Kremlin, les services de sécurité (FSB) ont annoncé mardi l'abandon des poursuites contre Wagner pour "mutinerie armée".

Il a été établi que les participants à la mutinerie "ont mis fin à leurs actions visant directement à commettre un crime", a indiqué le FSB dans un communiqué. Compte tenu de ce fait et d'"autres circonstances" non précisées, "l'abandon des poursuites a été décidé", a ajouté la même source.

Cette mansuétude -- alors que M. Poutine a lui-même reconnu lundi soir que des pilotes de l'armée russe avaient été tués par les mutins -- contraste avec l'implacable répression visant opposants et anonymes dénonçant l'offensive militaire en Ukraine.

Pour nombre d'analyses, la rébellion avortée du groupe Wagner a mis

en lumière des faiblesses du régime de M. Poutine et de son armée face à des hommes lourdement armés qui ont pris le contrôle de sites militaires et avalé plusieurs centaines de kilomètres en direction de Moscou en une journée.

Signe d'inquiétude, M. Loukachenko a indiqué mardi qu'il avait ordonné à son armée de se tenir "prête au combat" lorsque la rébellion a éclaté.

Certains analystes estiment aussi qu'elle pourrait affaiblir les forces russes en Ukraine et profiter à Kiev dans sa contre-offensive.

Malgré le choc suscité, les autorités russes se sont efforcées tout au long de la journée de lundi de donner une image de normalité dans le pays, levant les mesures de sécurité qui avaient été instaurées à Moscou et dans plusieurs régions.

CNN publie un enregistrement de Trump évoquant des plans pour attaquer l'Iran

L'ancien président américain Donald Trump, inculpé pour sa gestion présumée négligente de secrets d'Etat après son départ de la Maison Blanche, évoque des plans classifiés pour attaquer l'Iran qu'il aurait gardés chez lui, dans une conversation enregistrée publiée lundi soir par CNN.

Selon la chaîne d'informations américaine, il s'agit d'"une conversation en juillet 2021, peu après son départ du pouvoir, durant laquelle l'ex-président Donald Trump reconnaît avoir gardé un document confidentiel du Pentagone portant sur une

attaque potentielle contre l'Iran".

"Voici les papiers", dit M. Trump dans l'enregistrement, en parlant des plans d'attaque du Pentagone à des conseillers.

"Cela a été fait par l'armée et m'a été donné", explique-t-il. "En tant que président, j'aurais pu le déclassifier. Maintenant je ne peux plus, vous savez, mais cela reste un secret".

"Maintenant nous avons un problème", pointe un conseiller. "Comme c'est intéressant", réplique M. Trump.

Après avoir plaidé non coupable, M. Trump, au pouvoir de

2017 à 2021, a été inculpé mi-juin par un tribunal fédéral de Miami (Floride, sud-est). L'acte d'accusation, qui mentionne une partie de l'enregistrement diffusé par CNN, a retenu 37 charges contre M. Trump. Il avait alors parlé d'"abus de pouvoir odieux", niant avoir conservé des documents classifiés.

Cela ouvre la voie à un procès historique et potentiellement très dommageable pour sa campagne pour la présidentielle américaine de 2024.

Il est accusé d'avoir mis la sécurité des Etats-Unis en péril en conservant des documents

confidentiels, dont des plans militaires ou des informations sur des armes nucléaires, dans des toilettes ou débarras de sa résidence de luxe de Mar-a-Lago, en Floride.

Il lui est également reproché d'avoir refusé de restituer ces documents malgré des injonctions judiciaires, ce qui lui vaut d'être inculpé pour "rétention illégale d'informations portant sur la sécurité nationale", mais aussi "entrave à la justice" et "faux témoignage".

Donald Trump avait déjà été inculpé début avril par la justice de l'Etat de New York (nord-est)

pour plusieurs fraudes comptables en lien avec un paiement réalisé avant la présidentielle de 2016 pour faire taire une actrice de films X, qui dit avoir été sa maîtresse.

Il n'en a d'ailleurs pas fini avec les problèmes judiciaires. Une procureure de Géorgie (sud) doit annoncer d'ici septembre le résultat de son enquête sur les pressions qu'il aurait exercées pour tenter de changer le résultat de la présidentielle de 2020.

Un procureur spécial enquête en parallèle sur son rôle dans l'assaut contre le Capitole, le 6 janvier 2021.

Avertissement de l'OMS-Europe

Le Covid-19 n'a pas disparu

Il ne faut pas baisser la garde face au Covid, responsable d'un millier de morts chaque semaine en Europe, a prévenu mardi le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Même s'il ne s'agit plus d'une urgence de santé publique mondiale, le Covid-19 n'a pas disparu", a dit le directeur régional, Hans Kluge, lors d'une conférence de presse.

L'OMS a déclaré le 5 mai que la pandémie de Covid-19 ne constituait plus une urgence sanitaire mondiale.

"Près de 1.000 nouveaux décès dus au Covid-19 continuent de se produire chaque semaine dans

la région", a-t-il toutefois relevé.

En outre, "ce chiffre est sous-estimé en raison de la baisse du nombre de pays qui signalent régulièrement les décès dus au Covid-19 à l'OMS", a ajouté M. Kluge, pressant les autorités d'assurer une couverture vaccinale d'au moins 70% de la population vulnérable.

Selon le responsable onusien, c'est "une maladie complexe que nous connaissons encore très mal" bien qu'un Européen sur 30 ait souffert d'un Covid long lors des trois dernières années.

D'après ces estimations, environ 36 millions d'habitants de la région, qui rassemble 53 pays et

s'étend jusqu'à l'Asie centrale, ont sans doute été touchés par un Covid long.

"Nous devons continuer à nous pencher sur les séquelles à long terme du Covid, telles que le Covid long (...) Celles-ci continuent d'avoir un impact profond sur la santé dans le monde entier et ne peuvent être laissées de côté", a martelé la responsable des situations d'urgence, Catherine Smallwood.

A travers l'Europe, la vigilance reste aussi de mise face à l'épidémie du mpox - 22 cas enregistrés en Europe en mai - et aux conséquences de vagues de chaleur, a souligné l'OMS Europe.

La Chine déplore les appels occidentaux à réduire les liens économiques



"Tout le monde est entremêlé": le Premier ministre chinois Li Qiang a déploré mardi dans un discours les appels occidentaux à réduire les dépendances vis-à-vis de son pays, y voyant une "fausse proposition".

Le chef du gouvernement et deuxième personnage de l'Etat, qui en Chine est plus spécifiquement chargé des questions économiques, a également insisté sur la nécessité de "coopérer", seule voie selon lui pour générer croissance et prospérité.

Son discours, prononcé à l'ouverture du Forum économique mondial à Tianjin (nord de la Chine), connu familièrement sous le nom de "Davos d'été", intervient à un moment de défiance en Occident face aux dépendances économiques vis-à-vis du géant asiatique.

La Commission européenne

a ainsi dévoilé la semaine dernière sa stratégie pour répondre de façon plus ferme aux risques pesant sur sa sécurité économique, avec notamment la Chine en ligne de mire.

L'Allemagne, où Li Qiang était récemment en visite officielle, a affirmé vouloir diversifier ses partenaires pour "réduire les risques" liés à sa grande dépendance à la Chine.

D'autres pays occidentaux ont également adopté des positions similaires, à l'image des Etats-Unis qui poussent par exemple leurs alliés occidentaux à réduire leur dépendance aux technologies chinoises au nom de la sécurité nationale.

"En Occident, certaines personnes montent en épingle le principe selon lequel il faudrait réduire la dépendance, éradiquer les risques", a déclaré mardi le Premier ministre chinois.

"Ces deux concepts, c'est une fausse proposition, car avec le développement de la mondialisation, l'économie mondiale est devenue une communauté où tout le monde est entremêlé", a-t-il souligné.

"Les économies des pays sont imbriquées, interdépendantes, prospèrent mutuellement et se développent ensemble. C'est fondamentalement une bonne chose, pas une mauvaise chose!"

Bruxelles veut trouver son propre positionnement économique à l'égard de Pékin, malgré les pressions exercées par les Etats-Unis en faveur d'une ligne dure.

Sur fond de rivalité Pékin-Washington sur les semi-conducteurs, les Etats-Unis imposent depuis l'an passé des restrictions sur l'accès de la Chine aux puces haut de

gamme. Ils empêchent par ailleurs des dizaines d'entreprises chinoises d'acquérir des technologies américaines.

Mais Washington ne cherche pas à "enrayer" le développement chinois, a assuré la semaine dernière le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken lors d'une visite à Pékin.

Cette édition du Forum économique mondial est la première organisée en Chine depuis 2019 en raison de la pandémie de Covid.

Li Qiang a également prononcé à d'innombrables reprises mardi le mot "coopération".

"Il y a encore de nombreux défis et difficultés mondiaux devant nous, tels que le changement climatique, le risque d'endettement, la croissance qui ralentit, les écarts entre les riches et les pauvres", a souligné M. Li.

"Pour résoudre la série de problèmes majeurs auxquels l'humanité est confrontée (...) une coopération mutuelle est nécessaire", a-t-il insisté.

Li Qiang a également affiché mardi son optimisme vis-à-vis de l'économie chinoise, en dépit d'un essoufflement de la reprise dans la deuxième économie mondiale.

Le PIB (produit intérieur brut) chinois avait progressé l'an dernier de 3%, loin de l'objectif officiel de 5,5%, et à l'un des rythmes les plus faibles depuis quatre décennies.

Pour 2023, cet objectif a été fixé à "environ 5%" par le gouvernement.

"Cette année, nous avons l'espoir de pouvoir atteindre (cet) objectif de croissance", a déclaré mardi le Premier ministre chinois. Ces propos interviennent au moment où la deuxième économie mondiale fait face à de nombreuses difficultés. La reprise post-Covid tant espérée après la levée des restrictions sanitaires fin 2022 tend ces dernières semaines à s'essouffler.

L'économie est pénalisée par le surendettement du secteur immobilier (un traditionnel pilier de croissance), une consommation en berne dans un contexte d'incertitude sur le marché du travail et le ralentissement économique mondial qui pèse sur la demande en biens chinois.

Pour stimuler l'activité, la banque centrale a procédé ces dernières semaines à plusieurs réductions de taux, au moment où nombre d'économistes plaident davantage pour un plan de relance.

Mais les autorités semblent pour l'heure écarter cette option, au profit de mesures ciblées.

Kyriakos Mitsotakis

Un conservateur qui a tout misé sur la relance économique



Kyriakos Mitsotakis, qui a largement remporté les élections législatives en Grèce dimanche, est un conservateur qui a mis en avant la relance de l'économie après la débâcle financière, mais il est aussi accusé de préoccupantes atteintes à l'Etat de droit.

Le dirigeant de Nouvelle-Démocratie (ND), Premier ministre de 2019 à la fin mai, retrouve son fauteuil de chef de gouvernement. Son parti s'est assuré une majorité absolue de 157 sur 300 sièges de députés, selon des résultats partiels.

Durant la campagne, cet homme de 55 ans, proche de Manfred Weber, le patron allemand du Parti populaire européen (PPE), a promis des augmentations de salaires alors que le coût de la vie et les faibles revenus restent les principales préoccupations des Grecs.

Kyriakos Mitsotakis s'est aussi engagé à procéder à des embauches massives dans le secteur de la santé publique, qui souffre de manques criants de moyens depuis la crise.

Son premier mandat a été marqué par la relance d'une économie encore convalescente lorsqu'il accéda au pouvoir, en 2019, après les années de plans

d'austérité drastiques au cours desquelles le pays a perdu un quart de son produit intérieur brut (PIB).

L'an dernier la croissance a ainsi atteint 5,9%. Mais en mars, il a fait face à une vague de colère inédite depuis son accession au pouvoir après une catastrophe ferroviaire qui a fait 57 morts et qui a été imputée à de graves négligences dans les systèmes de signalisation ferroviaires.

Issu d'une grande famille politique et à la tête d'un important patrimoine immobilier, son arrogance est pointée par ses opposants, en premier lieu le leader de Syriza (gauche), Alexis Tsipras. Ces quatre dernières années, M. Mitsotakis a donné un tour de vis sécuritaire, avec notamment un renforcement du dispositif policier.

Son mandat a aussi été émaillé de scandales, notamment l'un - retentissant - sur des écoutes illégales de personnalités politiques et de journalistes par le logiciel espion Predator.

Omniprésent sur les réseaux sociaux, il a mené une politique de communication agressive, dans un paysage médiatique marqué par la concentration des grands titres et chaînes de télévision aux mains de grands groupes

financiers.

Il fait aussi face à des accusations récurrentes sur des refoulements de migrants vers la Turquie voisine avant qu'ils aient pu présenter leur demande d'asile au sein de l'Union européenne.

Kyriakos Mitsotakis a toujours nié ces pratiques, pourtant attestées par des vidéos et des enquêtes détaillées des plus grands médias internationaux. "S'il s'en tire à bon compte, c'est à cause d'une nouvelle forme de populisme (...) sans rhétorique abusive, sans excentricité, sans tapage" comme Viktor Orban (Hongrie) ou Donald Trump (Etats-Unis), jugeait récemment le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*.

Après le naufrage meurtrier, le 14 juin, d'une embarcation transportant des centaines de migrants au large du Péloponnèse, M. Mitsotakis a pris la défense des gardes-côtes grecs, mis en cause par des ONG et des rescapés pour leur lenteur à intervenir.

Il a également défendu une politique migratoire "juste mais stricte" et promis, au printemps, d'étendre le "mur anti-migrants" érigé à la frontière terrestre gréco-turque.

Ses quatre années au pouvoir ont été marquées par le recul de l'Etat de

droit et de la liberté de la presse, au point que la Grèce est depuis l'an dernier lanterne rouge de l'UE dans le classement annuel de l'ONG Reporters sans frontières, derrière la Hongrie et la Pologne.

Issu d'une dynastie politique crétoise, Kyriakos Mitsotakis est le fils de l'ancien Premier ministre Konstantinos Mitsotakis (1990-1993). Sa soeur fut notamment ministre des Affaires étrangères. L'un de ses neveux est l'actuel maire d'Athènes, un autre fut son proche conseiller jusqu'en 2022.

Diplômé de l'université américaine de Harvard, Kyriakos Mitsotakis a mené une carrière de conseiller financier à Londres, chez McKinsey notamment, avant de reprendre le flambeau politique familial.

Député ND pour la première fois en 2004, il fut notamment ministre de la Réforme de l'administration au pic de la crise. Il procède alors à des réductions massives d'effectifs dans la fonction publique.

En 2016, un an après la défaite de son camp face à la gauche d'Alexis Tsipras, il est élu dirigeant de la Nouvelle-Démocratie, avant d'accéder au pouvoir trois ans plus tard.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DÉCOLO- RÉE	MOITIÉ ANCRÉ RÏCANER	DE BAS EN HAUT ENJOUÉ	VERTS	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	TORCHIS	EXPULSE
				RÈGLE PLATE		LE MÊME ÉLIMÉ	
SURNAT- URELLE				DODU	CONSER- VATEUR		
HARPIE	EN ÉCHO SÉRÉNITÉ	LAMBINE EN RODAGE				MÉLODIE	
ÉCRITURE ABRÉGÉE	PARTI- RONT ADVERBE				PERMÉA- BLE	ARGENT SIFFLER	
BAUDET MÉTAL		COW- GIRL		VIEILLE CITÉ		COUPS	
	ASSONA- NCE	EN RODAGE	NERVI DIFFUSÉ			LE MÊME	
MIS À L'OMBRE POSTULAT				L'IRLANDE			
				CONNU HIC		NOTE	
EN PRIME TANGI- BLES		ÉGAL		POSSESSIF			
			CONNUE			LETTRES DE SAMSON	

Solution mots flechés d'hier

DIAGONAL	REVENU	ARRIVÉE	IGNORÉ	N	O	MÉTAL PERSONNAGE	E	GRAND LITTÉRAIRE	Y	GAFFÉ
ELUCUBRATION	I	ARTICLE SÉANT	LE	ROULEAU FIN DE PARTIE	R	SAISON AU JEU	G			
PROJET JON	C	ANCIEN EN ANCIEN	L	LAISON	I	S	O	N		
TROND BALAI	E	C	O	ULE	ROULEAU DES BOIS	PROJET PROJET	O	U	T	
A	N	C	I	C	I	L	I	R		
CAL	C	A	L	G	O	U	L	E	T	S
CONFÈRE	I	NE	L	C	S					
EFFRATÉE	E	F	F	A	R	O	U	C	H	E
SAISON DE PIÈCE	M	I	A	A	I	D	A	I	M	
ÉCORNER EK	E	C	O	R	N	E	R	N	E	
LETTRE DE L'UN	N	H	A	C	E	N	G	I	N	
ARTISTE	T	E	M	P	E	R	A	M	E	N

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouyfi
Mourad Tabet
Walid Megkoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzeffir

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halali
Halid Bouarabouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmoudi

Révision
Abdelouassim Warrach
Secrétariat
Aouma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali Khalid
(Essoutra)

Collaborateurs
Chouaib-Salhouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165-
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Moumbar
Ikia Ait Dhaman
Siham Zaker
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

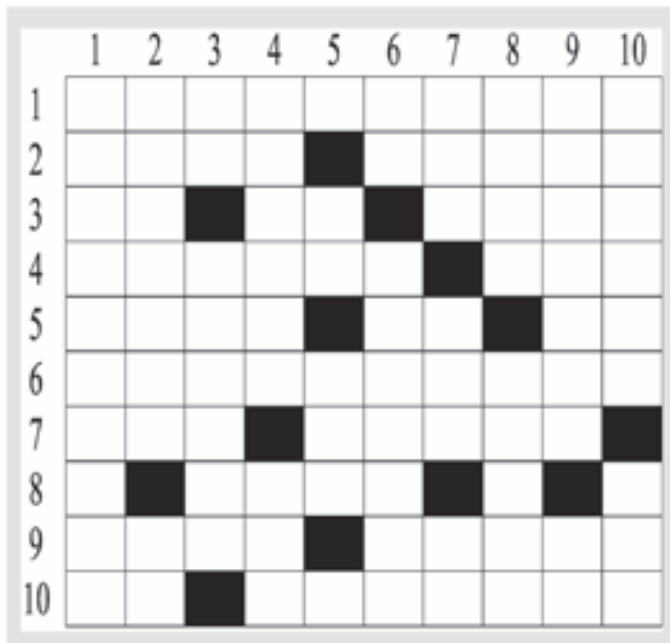
Distribution
SAFRISS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

الحرث
OJB
MAROC
2017
www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Solrifié
- 2- Objet de culte - Fait fâche
- 3- Elles cement l'alphabet - Passé - Endroit féfé
- 4- Tranquille - Bec de labo
- 5- Ouverture - Drame nippon - Amos
- 6- Benoitent
- 7- Possessif - Impéatrice
- 8- Bercer
- 9- Lisère - Encore bruste
- 10- Néon - Giblés

VERTICALEMENT

- 1- Traduction libre d'une pièce
- 2- Ville de Tunisie - Note
- 3- Sédition - Quand la plume chante
- 4- Polyèdre - Petits cubes
- 5- Vieille cité - Sous la croix
- 6- Nota bene - Très gros
- 7- Lentille - Paléopède - Carisim
- 8- Proxient - Paris
- 9- Gros fit - L'Union
- 10- Exotisme - Ville du Royaume

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

9	3		4	8			7	1
7				1	6			
						6		
4							1	7
1	8	3	9		7	2	4	5
2	5							3
		4						
			6	7				2
8	7			9	1		5	6

Moyen

			7		8	6	3	
7		1		8		5		
		4	6					
9	1		3					
	5		1	7		3		
				5		1	6	
				2	3			
	5		3		9		1	
3	9	7		1				

Difficile

6	3		1					
	5			2		3		
2						7		
			4		2	3		
9			5	7	2			8
	4	2		6				
		1					5	
		9	8			1		
			6		8		7	

Expert

		7					8	
8	9		7	3	6			
			4		2			
	3	4	2				6	
						4	5	2
	7							
		1	3					
		3	5	1		8		6
	6					7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	6	5	9	3	8	2	7	4
8	2	3	4	7	6	1	9	5
9	4	7	1	5	2	6	3	8
3	5	4	6	8	9	7	1	2
7	8	9	2	1	5	4	6	3
6	1	2	3	4	7	5	8	9
5	9	1	8	6	4	3	2	7
2	7	6	5	9	3	8	4	1
4	3	8	7	2	1	9	5	6

Moyen

3	4	7	1	8	9	6	2	5
2	1	8	6	5	3	4	9	7
9	6	5	4	7	2	8	1	3
4	8	2	9	1	7	5	3	6
7	3	1	5	4	6	9	8	2
6	5	9	3	2	8	1	7	4
5	2	4	7	9	1	3	6	8
8	9	6	2	3	4	7	5	1
1	7	3	8	6	5	2	4	9

Difficile

6	7	3	4	5	1	9	8	2
1	5	8	7	2	9	3	6	4
2	9	4	8	3	6	7	5	1
5	1	7	9	4	8	2	3	6
9	3	6	5	7	2	1	4	8
8	4	2	1	6	3	5	7	9
4	8	1	3	9	7	6	2	5
7	6	9	2	8	5	4	1	3
3	2	5	6	1	4	8	9	7

Expert

9	4	6	7	2	1	3	8	5
3	2	8	5	4	9	1	7	6
1	5	7	8	3	6	9	4	2
8	9	3	2	7	4	6	5	1
4	6	1	9	8	5	7	2	3
2	7	5	1	6	3	8	9	4
7	1	4	3	5	8	2	6	9
6	8	9	4	1	2	5	3	7
5	3	2	6	9	7	4	1	8

Economie

High-tech médical:
"T2S Group" et "GE
Healthcare" consolident
leur partenariat

T2S et General Electric Healthcare ont scellé un partenariat stratégique, consolidant leur collaboration lancée il y a plus de 3 décennies et permettant au groupe marocain de devenir le représentant exclusif de "GE Healthcare" sur l'ensemble du marché de l'Afrique subsaharienne, pour la distribution de leurs solutions de santé et la formation continue des cadres et techniciens africains. En effet, T2S Group et GE Healthcare s'engagent au profit de la démocratisation de la haute technologie médicale en Afrique subsaharienne et la facilitation d'accès aux équipements de dernière génération, permettant des diagnostics plus rapides et plus précis, et une prise en charge plus efficace, indique un communiqué de T2S.

"Nous sommes ravis de signer ce partenariat durable avec T2S Group, avec qui nous collaborons depuis plus de 35 ans. Aujourd'hui, nous leur confions la mission d'étendre la couverture et l'accessibilité de nos solutions en Afrique francophone", a dit le PDG de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique de GE Healthcare, Rob Walton, cité dans le communiqué. "Nous avons choisi T2S car, en plus d'être un de nos plus anciens partenaires, ils disposent de capacités techniques et médicales permettant de servir l'ensemble des utilisateurs des solutions de GE Healthcare et d'assurer un service après-vente performant", a-t-il poursuivi.

En tant que pionnier du High-tech santé au Maroc, rapporte la MAP, T2S Group s'est fixé pour mission d'accélérer l'introduction des hautes technologies médicales en Afrique subsaharienne, tout en favorisant le partage d'expérience et d'expertise dans le secteur de la santé avec les partenaires régionaux du groupe, souligne le communiqué.

Dans ce sens, le fondateur et PDG de T2S Group, Abderraouf Sordo, a indiqué que "l'accompagnement de GE Healthcare depuis plus de trois décennies nous a propulsés au rang de leader du marché marocain dans la distribution et la maintenance d'équipements médicaux de haute technologie, avec une expertise reconnue dans le domaine".

Il a également affirmé qu'"aujourd'hui, nous consolidons ce partenariat en faveur de l'Afrique subsaharienne, ajoutant que "notre priorité pour mener à bien cette nouvelle mission est de former les utilisateurs et utilisatrices aux nouvelles techniques".

Et de relever que les médecins du continent pourront ainsi bénéficier de cette formation, ici au Maroc, et avoir accès aux dernières techniques de diagnostic et de traitement.

Ces formations à la pointe de la technologie, se dérouleront au sein de l'Institut supérieur privé des études paramédicales (ISPEP), indique le communiqué, notant que General Electric a équipé une salle de formation en matériels et logiciels cliniques (CT &IRM) et en imagerie fonctionnelle (médecine nucléaire et moléculaire), pour un coût total d'un million de dirhams.

Il est à rappeler que T2S Group est représenté dans 15 pays en Afrique en plus de la Mauritanie et du Maroc.

Baisse des recettes fiscales des collectivités territoriales à fin mai



Selon les chiffres publiés récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), les recettes fiscales des collectivités territoriales ont atteint 13,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de l'année 2023.

Comparé à la même période de l'année 2022, cela correspond à une diminution de recettes fiscales de 2,8%, a fait savoir la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) du mois dernier.



Le repli résulte de la baisse de 0,4% des impôts directs et de 4,2% des impôts indirects au terme des cinq premiers mois de l'année 2023

D'après les explications fournies par la TGR, ce recul est intervenu « suite à la baisse de 0,4% des impôts directs et de 4,2% des impôts indirects », soulignant que les recettes fiscales ont constitué 78,9% des recettes globales des collectivités territoriales au terme de cette période.

A propos du recul des impôts directs (-18 MDH), la TGR l'attribue à « la baisse de 13,5% de la taxe de services communaux (-262 MDH) et de 32,5% de la taxe professionnelle (-191 MDH), conjuguée à la hausse de 29,2% de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+348 MDH) et de 9,4% de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (+95 MDH) ».

Quant à la baisse des impôts indirects (-369 MDH), la Trésorerie générale l'explique principalement par la diminution de 6,8% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-526 MDH) ».

Dans le détail, selon toujours la TGR, les ressources transférées ont connu une hausse de 4,2% en s'établissant à 10,8 MMDH à fin mai 2023 contre 10,4 MMDH un an auparavant.

Cette évolution « résulte de l'augmentation de 29,2% de la part des régions dans le produit

de l'IS et de l'IR (+348 MDH) et de 66,1% des subventions (+652 MDH), conjuguée à la diminution de 6,8% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-526 MDH) », a fait savoir la TGR indiquant que les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 43,1% de leur part dans le produit de la TVA.

Pour leur part, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 2.252 MDH à fin mai 2023 contre 2.713 MDH un an auparavant.

Il s'agit d'une diminution de 17%, « provenant de la baisse de 13,5% de la taxe de services communaux (-262 MDH), de 32,5% de la taxe professionnelle (-191 MDH) et de 4,4% de la taxe d'habitation (-8 MDH) », a souligné la TG dans son bulletin.

Quant aux ressources gérées par les collectivités territoriales, elles ont progressé de 11,2% pour s'établir à 3.724 MDH à fin mai 2023 contre 3.350 MDH enregistré un an auparavant.

Comme le précise la TGR, ces ressources sont constituées en grande partie des recettes de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (1.105 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (499 MDH), des re-

cettes domaniales (352 MDH) et de la taxe sur les opérations de construction (312 MDH).

Il sied de noter qu'en l'espace d'un an (entre fin mai 2022 et fin mai 2023), l'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales suggère « une augmentation de la part des ressources transférées et de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à une diminution des ressources gérées par l'Etat ».

A titre de comparaison, les recettes non fiscales ont atteint 3,5 MMDH, correspondant à une hausse de 26,2% par rapport à leur niveau à fin mai 2022. Cette évolution résulte « principalement de l'augmentation de 66,1% des subventions (+652 MDH) et de 21,1% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+87 MDH) », a indiqué la TGR.

Par ailleurs, les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 16,8 MMDH en augmentation de 2,1% par rapport à fin mai 2022, en raison de la hausse des recettes transférées et des recettes gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à la baisse de 17% des recettes gérées par l'Etat, comme indiqué plus haut.

Alain Bouithy

Barid Al-Maghrib et Mauripost signent deux conventions de partenariat

En marge de la 12ème édition d'Africa Postal Forum, qui s'est tenue les 22 et 23 juin 2023 à Rabat, sous le thème «E-commerce, Services financiers et logistique : Cap sur les sources de création de valeur», le Groupe Barid Al-Maghrib a procédé à la signature de deux conventions avec la Poste de Mauritanie «Mauripost».

Ces accords, signés par Amin Benjelloun Touimi, directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, et Ali Ould Issa, directeur général de Mauripost, témoignent des liens de coopération entre les deux institutions.

Ils viennent également consacrer les efforts entrepris, depuis la signature du mémorandum d'accord entre Barid Al-Maghrib et Mauripost le 27 mai 2022 à Marrakech, pour l'essor du secteur postal africain et le raffermissement de la coopération Sud-Sud.

A travers ces deux conventions, Barid Al-Maghrib convient avec son partenaire de mettre en œuvre les axes arrêtés dans le cadre du mémorandum précité.

Il s'agit, en l'occurrence, de créer une liaison terrestre pour l'acheminement des envois postaux et de définir le cadre de partage de l'expertise et du savoir-faire en matière de services postaux hybrides, de poste numérique et de services logistiques.



Investissement: Le Maroc aiguisé l'appétit des Italiens

Stabilité politique, prospérité économique, sécurité juridique et ressources diversifiées... Le profil attractif du Royaume fait des émules de par le monde. Dans son voisinage proche, l'offre Maroc aiguisé de plus en plus l'appétit des Italiens, des clients de longue date liés au pays par des relations culturelles ancrées dans l'histoire.

Récemment, le leader du transport maritime italien GNV (Grandi Navi Veloci) a célébré son 30ème anniversaire de création et son 15ème de présence au Maroc, son premier marché au niveau international. L'occasion de concevoir de nouveaux horizons de coopération et de revenir sur cette suc-

cess story d'investissement en terre marocaine jetant des ponts au-delà de la Méditerranée.

"Précédé seulement par l'Italie, le Maroc représente le deuxième marché le plus important de tous les temps pour GNV", a affirmé le directeur général du groupe transalpin, Matteo Catani, cité par "Le Corriere Marittimo", notant que "le nombre de passagers, pendant l'été dernier ayant connu d'excellents résultats, a augmenté de 50% par rapport à 2021 et de 26% en comparaison à 2019.

Courant 2023, GNV a ouvert des installations supplémentaires au Maroc, notamment à Tanger et Nador, a fait savoir le responsable, notant que le groupe est prêt à investir davantage.

"Aujourd'hui est un jour spécial pour les relations entre l'Italie et le Maroc. Nous célébrons les 30 ans d'histoire de notre société et ses 15 ans d'opérations au Royaume. Une démonstration vertueuse de peuples qui s'unissent pacifiquement, d'économies qui prospèrent et de cultures qui s'enrichissent mutuellement", a affirmé l'ambassadeur d'Italie au Maroc, Armando Barucco, intervenant à cette célébration qui s'est déroulée au Palais

des institutions italiennes.

Le choix du "Palazzo Moulay Abdelhafid" n'a, d'ailleurs, pas été fortuit, selon la presse transalpine. Ce fleurin mauresque de la cité septentrionale, acheté par l'Italie en 1926, rappelle l'amitié qui prévalait depuis les temps entre les deux pays séculaires, rapprochant les peuples des deux rives, notamment au niveau économique.

Au-delà du transport maritime, le secteur agroalimentaire demeure également l'un des points de convergence de premier plan entre les investisseurs marocains et italiens.

"Le potentiel de coopération entre les investisseurs des deux pays dans le secteur agroalimentaire est très important", a affirmé à la MAP le président de la Fédération italienne des agriculteurs FAGRI, Gianfranco Grieci, insistant sur la nécessité de "renforcer davantage ces liens pour servir nos intérêts mutuels, mais également pour contribuer à relever le défi de la sécurité alimentaire au niveau régional".

"Notre fédération accorde une attention particulière à la coopération avec les pays du bassin méditerranéen, particulièrement le Maroc, acteur actif et engagé dans la région, avec qui nous

partageons des relations de culture, d'histoire, de traditions et de grande amitié", a poursuivi M. Grieci, revenant sur le succès de la foire "Mediterraneo food and travel", tenue il y a quelques mois à Naples, en présence d'hommes d'affaires, d'investisseurs et de leaders dans les secteurs de l'agriculture, de la distribution, de l'industrie alimentaire, de la logistique et du tourisme provenant du Maroc.

Selon l'expert international en diplomatie économique et souveraineté, Amine Laghidi, membre de cette délégation, le "Royaume regorge d'énormes opportunités d'investissement dans divers domaines qui suscite l'intérêt des entreprises italiennes".

Dans une déclaration à la MAP, M. Laghidi a expliqué que le climat favorable d'affaires dans le Royaume, "havre de stabilité et de paix" et les importantes réformes politiques et économiques engagées ces dernières années, font de lui une plate-forme sollicitée par les investissements étrangers. "Sous le leadership éclairé de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc se veut désormais une locomotive de développement en Afrique et dans la région, se hissant comme un véritable pôle éco-

nomique plaçant la sécurité alimentaire et énergétique au centre de ses priorités", a indiqué M. Laghidi, soulignant le besoin d'une coopération accrue entre les différents acteurs, notamment privés, au niveau du bassin méditerranéen pour faire face aux défis économiques communs.

Dans un contexte marqué par l'impact de la pandémie et du conflit en Ukraine, les pratiques de near-shoring sont, d'ailleurs, de plus en plus nécessaires, a-t-il fait observer.

D'après l'Institut italien pour les études de politique internationale, le Maroc, grâce à sa proximité géographique, sa stabilité politique et aux Hautes Instructions Royales pour l'accélération du développement industriel, ainsi qu'à ses infrastructures avancées, "représente une réalité particulièrement prometteuse" dans ce sens.

Au-delà de la dimension européenne, le potentiel stratégique du Royaume revêt, en outre, une importance considérable en tant que "porte d'entrée africaine" pour le commerce mondial, ou du moins pour ceux qui transigent par la Méditerranée, estime le think tank milanais.



Le profil attractif du Royaume fait des émules de par le monde

Industrie: Le groupe indien Indore Composite inaugure un nouveau site à Tanger Med

Le groupe indien Indore Composite a procédé, récemment au sein de la plateforme industrielle Tanger Med, à l'inauguration d'une nouvelle unité industrielle spécialisée dans la production de matériaux composites destinés aux secteurs de la télécommunication, des énergies renouvelables, des transports, et de la construction.

Située au cœur du complexe industriel-portuaire Tanger Med, le hub logistique mondial qui permettra à Indore de mieux servir ses clients basés au Maroc, en Europe et en Amérique, cette usine produira une large gamme de matériaux composites à base de fibre de verre, de fibre de carbone et de Kevlar/Aramid, qui seront princi-

palement destinés aux secteurs de la télécommunication, des énergies renouvelables, des transports, et de la construction.

Mobilisant un investissement global de 15 millions d'euros, l'ouverture de cette nouvelle usine est une étape importante pour Indore Composite et témoigne de la croissance continue et du succès de l'entreprise dans l'industrie des composites. Ce nouveau site industriel, développé sur une superficie de 20.000 m2, servira pour une production annuelle s'élevant à 2,50 millions de kilomètres de câble, et créera plus de 400 emplois à terme.

Cette cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée en présence du directeur général du groupe indien

Indore Composite Pvt. Ltd, Mukesh Sanghvi, directeur général de Tanger Med Zones, Ahmed Bennis, et de nombre d'acteurs économiques de la région, a été l'occasion pour Indore International de confirmer son engagement envers ses clients et autres acteurs de l'écosystème industriel marocain.

S'exprimant à cette occasion, M. Sanghvi a indiqué que cette nouvelle installation du groupe au Maroc a été conçue dans une optique de développement durable, avec des technologies et des processus à haut rendement énergétique, afin de réduire son empreinte carbone et de minimiser les déchets.

"Nous nous engageons également à nous approvisionner en matières

premières auprès de sources durables et à veiller à ce que nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement partagent le même engagement en faveur de l'environnement", a-t-il insisté.

Pour sa part, M. Bennis a souligné que le développement du projet Indore, aux côtés des autres industriels indiens, est une bonne démonstration de l'accompagnement du Groupe Tanger Med des investisseurs d'Asie du Sud-Est pour renforcer leur compétitivité, conquérir de nouveaux marchés (européens et africains) et se positionner sur les chaînes de valeurs régionales.

Les représentants des clients, les cadres d'Indore Composite et le

directeur général de Tanger Med Zones ont, à cet égard, exprimé leur volonté commune de développer des synergies fortes et des alliances stratégiques en faveur du renforcement des chaînes de valeurs régionales.

Cet événement a été marqué par une visite des nouvelles installations.

Indore International vient rejoindre l'écosystème industriel de la plateforme industrielle Tanger Med, comprenant des équipementiers mondiaux et des fournisseurs de haut niveau, aux côtés de nombreuses autres entreprises asiatiques, avec un montant d'investissements qui dépasse les 600 millions d'USD.

Clôture en apothéose de la 52^{ème} édition du Festival national des arts populaires



L rideau est tombé, lundi à Marrakech, sur la 52^{ème} édition du Festival national des arts populaires (FNAP), après cinq jours de spectacles inédits et riches en chants, rythmes et sonorités, dédiés à la promotion et à la préservation des musiques traditionnelles représentant le patrimoine de différentes régions du Maroc.

Lors de la soirée de clôture de ce rendez-vous éclectique, le public présent en masse au Théâtre Royal, a été convié à apprécier un florilège de performances artistiques variées interprétées, avec brio, par plusieurs troupes folkloriques marocaines, notamment Laâbate, Ahwach Tiddil, Ahwach Assa Zag, en plus de troupes Gnaouas.

Le FNAP, qui vient booster la dynamique culturelle que connaît la Cité ocre, a constitué une véritable échappatoire aussi bien pour les habitants de Marrakech que pour les touristes en cette période de vague de chaleur qui s'abat sur le Maroc en général et sur la ville des Sept Saints en particulier.

Les soirées artistiques programmées dans le cadre de ce festival, ont aussi offert l'opportunité pour les troupes folkloriques marocaines de célébrer, comme il se doit, la richesse et la diversité de tout un patrimoine culturel immatériel qui fait la fierté de l'ensemble des Marocains.

Dans une déclaration à la presse, le président de l'Association "Le Grand Atlas", Mohamed Knidiri, a relevé que la 52^{ème} édition de ce festival restera gravé dans les annales, comme étant l'édition qui a enregistré un nombre record d'ar-



“
Mohamed Knidiri
Le FNAP 2023 restera gravé dans les annales, comme étant l'édition qui a enregistré un nombre record d'artistes et de troupes folkloriques en provenance des différentes régions du Maroc

tistes et de troupes folkloriques en provenance des différentes régions du Maroc.

Cette édition, qui intervient après une période marquée par l'arrêt des activités culturelles, imposé par la pandémie de Covid-19, a été une réussite sur tous les plans, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la dynamique touristique créée par cette manifestation culturelle aux niveaux local et régional.

M. Knidiri s'est également félicité de cet engouement du public pour les différentes soirées artistiques programmées dans le cadre de cette édition, ce qui, a-t-il dit, illustre l'attachement des Marocains à leur patrimoine immatériel.

Il n'a pas manqué, dans ce sillage, de promettre au public des éditions futures du FNAP qui seront encore plus surprenantes. Dans une déclaration similaire, le président de la troupe Rokba issue de Zagora, Mohamed Kartaoui, a indiqué que sa troupe participe à ce rendez-vous annuel depuis des décennies, émettant le vœu que les jeunes prennent la relève pour garantir la pérennité à ce patrimoine immatériel inestimable.

Il a mis en relief l'ensemble des efforts déployés par les organisateurs pour garantir plein succès à ce festival dédié à la promotion et à la préservation des musiques traditionnelle de différentes régions du Maroc.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 52^{ème} édition du FNAP a connu la participation de 670 artistes et 35 troupes folkloriques représentant diverses régions du Royaume, en plus d'une troupe africaine,

et d'une troupe d'Allemagne, pays invité d'honneur de cette édition.

Placé sous le thème "Les secrets des danses et des gestes", ce festival organisé en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, traduit les efforts inlassables visant, d'une édition à l'autre, à promouvoir cette manifestation qui compte parmi les plus grands et anciens festivals contribuant à la préservation du patrimoine culturel national.

Les spectacles se sont déroulés au Théâtre Royal en tant que site officiel du festival au lieu du Palais Badii en raison des travaux de réhabilitation en cours dans ce site historique si emblématique.

Cet événement représente une passerelle de communication culturelle avec les autres arts populaires mondiaux et une vitrine pour la valorisation du patrimoine, dont regorge chaque région du Royaume, à travers les troupes participantes.

Outre le Théâtre Royal, les troupes folkloriques se sont réparties sur trois scènes : la Place Jamaâ El Fna, la Place El Harti et le Parc Moulay El Hassan.

Cette édition a été aussi marquée par le retour de la "Nuit des Etoiles", qui était l'un des principaux spectacles artistiques traditionnels qui se tient dans le cadre du festival.

Cette édition a connu, par ailleurs, l'organisation, dans le cadre de l'Initiative Action sociale de l'Association "Grand Atlas", d'une visite des artistes participants à Dar Al Bir Wa Al Ihssan (Hay Mohammadi) et à la Maison de l'enfant à Bab Ghmat.

Lisbonne célèbre l'histoire de l'art marocain

La Fondation nationale des musées (FNM) a inauguré, lundi soir à Lisbonne, une exposition sur l'histoire de l'art marocain, sous le thème: "Bleu et autres couleurs. Un voyage dans l'histoire de l'art du Maroc".

Cette exposition, première du genre au Portugal, met en lumière une sélection d'œuvres d'art marocaines et offre au public portugais un véritable voyage au cœur d'une identité culturelle unique, témoin du dynamisme de la créativité des artistes marocains et d'un héritage riche et varié, indique un communiqué de la fondation.

Le parcours de cette exposition, initiée en partenariat avec le Musée national d'art contemporain du Chiado (MNAC) avec le soutien de l'ambassade du Royaume du Maroc au Portugal, est organisé en 10 sections, à travers 64 œuvres illustrant la diversité des démarches artistiques des créateurs marocains et leurs interactions avec d'autres cultures.

Il s'agit, en effet, de l'évolution de l'art marocain à travers des étapes historiques allant du début du XXe siècle aux confins des années cinquante, qui ont connu les premières pratiques picturales modernes, en passant par 1945, l'année de la création de l'École des beaux-arts de Tétouan, puis les années 50 et 60, l'époque où l'art marocain a commencé à s'orienter vers l'universalisme.

Il s'agit, également, selon la même source, des années 70 et 80, qui ont connu l'apogée du développement de l'abstraction individuelle, puis des années 90, qui renvoient à la création contemporaine avec sa diversité de thèmes et de supports.



En outre, le communiqué souligne que la FNM s'investit pleinement dans sa mission de transmettre et diffuser la diversité du patrimoine ancien, moderne et contemporain marocain. Cette volonté se concrétise par plusieurs initiatives, comme la Nuit des musées et des espaces culturels, qui a rencontré un succès de fréquentation par les Marocains, extrêmement encourageant et l'ouverture récente des musées d'Agadir et d'Azilal, qui enrichissent la palette muséale du Royaume.

Dans cette continuité, la fondation poursuit inlassablement son travail, afin de faire connaître la création nationale aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Maroc et mettre l'art et la culture à la portée de chacune et de chacun.

L'exposition, commissariée par Abdelaziz El Idrissi, directeur du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain et Emilia Ferreira, directrice du Musée national d'Art contemporain du Chiado, se poursuit jusqu'au 24 septembre 2023.

Bouillon de culture

Festival du film arabe d'Al-Qods



Le long-métrage marocain "Sayfoun fi Bejaad" (Un été à Bejaad) de son réalisateur Omar Moul Douira prendra part à la 3ème édition du Festival du film arabe d'Al-Qods, qui se tiendra du 04 au 09 juillet prochain, avec la participation de plus de 30 films arabes.

Le film "Sayfoun fi Bejaad" raconte l'histoire de Karim, un enfant de 13 ans qui voyage avec son père Massoud de Paris au Maroc, sept ans après le décès de sa mère. Et ce suite à la décision de son père de se remarier et de retourner définitivement dans son pays natal. Toutefois, l'histoire prend une autre tournure qui pousse à repenser la réalité des liens familiaux.

Ainsi, après une année passée à l'internat français de Casablanca, Karim retrouve sa nouvelle famille pour passer l'été dans la ville de Bejaad. Mais, avec les souffrances de ses problèmes d'adolescence, Karim a du mal à s'intégrer dans la nouvelle société.

Outre le Maroc, le festival verra la participation de films arabes, de documentaires et de courts métrages représentant la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, le Soudan, l'Arabie saoudite, l'Algérie, le Liban, l'Irak et la Palestine.

La directrice du festival, Nivine Shaheen, a fait part de sa satisfaction des films choisis malgré les conditions difficiles que traverse le cinéma arabe notamment après la pandémie de Covid-19, en plus du manque de financements.

Elle a ajouté que le festival est le seul organisé entièrement à la ville d'Al-Qods, notant que l'édition de cette année se distingue par la participation de plusieurs films représentant divers pays dont la Palestine, qui accorde un grand intérêt à la production cinématographique.

Les projections de films du festival seront organisées à Al-Qods au Théâtre national palestinien, Al-Hakawati, qui accueillera les projections d'ouverture et de clôture, en plus du Centre culturel Yabous. En plus des projections de films, des ateliers et des séminaires notamment sur l'écriture cinématographique, seront organisés en marge de ce festival.

Parcours de socio-anthropologie

Conférence de la professeur Rahma Bourqia à la Faculté des lettres et des sciences humaines d'Ain Chock

Le département de sociologie de Casablanca et le laboratoire LADIS organisent une journée d'étude avec la professeur Rahma Bourqia, marraine de la promotion 2022/2023 sous le

thème "Parcours de socio-anthropologie". L'évènement se tiendra à la Faculté des lettres et des sciences humaines Ain Chock le mardi 4 juillet 2023, de 10h à 16h, à l'amphithéâtre Chouaib Douk-

kali. Cette journée d'étude est dédiée à Rahma Bourqia, une socio-anthropologue émérite, reconnue tant au niveau national qu'international pour ses contributions majeures à la discipline. Le parcours de Rahma Bourqia, parsemé de recherches novatrices et d'analyses approfondies, a grandement enrichi la compréhension des dynamiques sociales et culturelles.

Rahma Bourqia était directrice de l'Autorité nationale d'évaluation du Conseil supérieur de la formation et de la recherche au Maroc. Elle a été promue au poste de présidente d'Université au Maroc mais aussi la première à avoir accédé à l'Académie du Royaume du Maroc, grâce à sa distinction scientifique. Elle est conférencière invitée lors d'activités de recherche dans des Universités aux Etats-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Elle a reçu le titre honorifique hono-

ris causa de l'Université d'Indiana State aux Etats-Unis, de l'Université de Liège en Belgique et de l'Université Paris Ouest Nanterre à Paris (France).

L'évènement réunira des universitaires, des chercheurs et des étudiants passionnés par la sociologie et l'anthropologie. La journée d'étude offrira une plateforme propice aux échanges intellectuels, à la réflexion critique et aux débats sur les thématiques chères à Rahma Bourqia.

Lors de cette journée d'étude, elle interviendra, en tant que conférencière d'honneur. Son expertise et sa vision éclairée inspireront les participants et contribueront à promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de la socio-anthropologie.

Les étudiants de la promotion 2022/2023 présenteront également leurs contributions autour des publications et des travaux de Rahma Bourqia.



Une démarche des droits de la personne appliquée à la crise alimentaire mondiale



Dès l'entrée au pouvoir de l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro en janvier 2019, l'une des premières mesures qu'il a prises fut d'abolir le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA), un organisme salué mondialement pour avoir considérablement réduit l'insécurité alimentaire. Ceci s'est avéré un recul énorme pour le pays, que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avait retiré de sa «carte de la faim dans le monde» en 2014.

La population s'est immédiatement mobilisée pour protester contre la décision de Bolsonaro, notamment en organisant de spectaculaires repas publics se déroulant dans les rues de la plupart des villes – un véritable banquet national. Autour de tables regorgeant d'une nourriture saine, de ce seul geste de résistance, les collectivités saluaient et reprenaient possession du droit à une alimentation nutritive et adéquate.

Beaucoup ont aussi raffermi leur engagement politique, proposant d'instaurer un processus de mobilisation permanente pendant les quatre années du régime de Bolsonaro dans le cadre de la Conférence populaire de souveraineté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui se déroule tous les quatre ans pour observer les politiques et élaborer des propositions basées sur une analyse exhaustive aux niveaux régional et national. Immédiatement après que Luiz Inácio Lula da Silva a été assermenté comme président du Brésil en janvier, il a rétabli dans ses fonctions le CONSEA, que l'un d'entre nous (Recine) dirige et qui va rencontrer les représentants de la conférence populaire plus tard dans l'année pour entendre les propositions.

Cet esprit de résistance – lorsque reproduit ailleurs – pourrait transformer les chaînes alimentaires dans le monde entier et adoucir la crise de la faim que la pandémie, les chocs climatiques et les conflits ont exacerbée.

A titre de Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation des Nations unies, un autre d'entre nous (Fakhri) a attribué la hausse du taux de famine à la «violence systémique et à l'inégalité structurelle des chaînes alimentaires», qui constituent «un aspect central d'une économie mondiale reposant sur des relations de dépendance entre les personnes, les pays, les institutions financières internationales et les entreprises».

Environ 258 millions de personnes ont subi de graves épisodes d'insécurité alimentaire en 2022, le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis la première publication des données du Rapport mondial sur les crises alimentaires, en 2017. Dans sa présentation du rapport de cette année, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, constatait qu'il fallait apporter des «changements systémiques fondamentaux» pour résoudre la crise actuelle.

Une démarche fondée sur les principes des droits de la personne est indispensable pour réaliser ces changements. Au Brésil, sous la présidence de Bolsonaro, les politiques laissant pour compte les populations marginalisées et violant même leurs droits ont entraîné la hausse honteuse de l'insécurité alimentaire. Par conséquent, la CONSEA qui vient d'être rétablie dans ses fonctions plaide déjà pour des politiques de lutte contre la faim qui s'attaquent aux causes profondes comme le racisme structurel et l'inégalité des sexes. Nous ne pouvons continuer à encourager des chaînes alimentaires non viables qui concentrent le pouvoir et la richesse dans les mains de quelques-uns.

Les Directives sur le droit à l'alimentation de l'ONU, adoptées par la FAO en 2004, décrivent les stratégies d'attaque des causes structurelles de la discrimination et de l'inégalité dans les chaînes alimentaires. Ces directives ont montré la voie pour appliquer les droits économiques, sociaux et culturels des peuples et ont inspiré d'innombrables

politiques nationales et de réformes juridiques. Elles ont également amorcé l'élaboration d'un corpus complet de normes et de politiques fondé sur les droits de la personne adopté par le Comité de l'ONU sur la sécurité alimentaire mondiale (CFS), l'Assemblée générale des Nations unies et d'autres agences de l'ONU, notamment pour les femmes, les paysans, les peuples autochtones, les artisans pêcheurs et les autres groupes.

Au Brésil, les initiatives nationales et internationales ont traduit ces principes en une série de politiques et de programmes intérieurs visant à combattre l'inégalité des sexes et la discrimination raciale, garantissant des revenus décents et une protection sociale et protégeant les droits fonciers et les droits d'accès à l'eau des femmes, des paysans, des peuples autochtones, des personnes pratiquant le pastoralisme et les artisans pêcheurs. Ces efforts ont également entraîné des initiatives en agroécologie et en souveraineté alimentaire auxquelles participent activement des groupes de la société civile et de simples citoyens, de même que des programmes de repas scolaires provenant d'exploitations agricoles familiales.

Or, le Brésil ne fait pas cavalier seul : d'autres pays mettent en place le même genre de réformes. Les conseils de politiques alimentaires locaux, régionaux et nationaux sont mis sur pied dans le monde entier et des alliances parlementaires œuvrent dans le même sens pour promulguer une législation protégeant les droits alimentaires dans un grand nombre de pays.

Appliquer ces initiatives à plus grande échelle nécessite une coordination bien plus grande des mesures à tous les paliers gouvernementaux. Le Conseil des droits de l'Homme et le CFS ont insisté sur le besoin d'interventions coordonnées pour combattre la crise alimentaire actuelle. Mais en même temps, des membres de la société civile,

des peuples autochtones et des chercheurs universitaires nous ont mis en garde contre la mainmise des entreprises sur la prise de décisions publiques en matière d'alimentation et ont préconisé la création d'un cadre de répartition des responsabilités et des obligations pour tous les organismes de l'ONU.

Une dynamique grandissante s'est inscrite en prévision du 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui sera célébré en décembre. Et le droit à une alimentation et à une nutrition adéquate pourrait figurer en tête de l'ordre du jour. En juin dernier, l'Allemagne accueillera la conférence des «Politiques contre la faim» ; l'édition de cette année portera principalement sur les stratégies fondées sur les droits concernant la transformation des chaînes alimentaires. Le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme ayant proposé une économie axée sur les droits de la personne et le Brésil se préparant à assumer la présidence tournante du G20 en 2024, nous pourrions observer des propositions ambitieuses visant à faire progresser le droit alimentaire internationalement.

La profonde inégalité de la discrimination structurelle des chaînes alimentaires et la violence systémique ont perduré trop longtemps et de simples citoyens exigent des changements dans le monde entier. Une transformation à une telle échelle nécessite une collaboration étroite entre des gens de tous horizons qui se mobilisent dans des formes créatives de résistance, ainsi que des gouvernements progressistes qui sont prêts à les écouter et à tenir compte de leurs intérêts. Le respect des droits de la personne doit fonder toutes les initiatives visant à réduire les famines de grande ampleur. C'est la seule façon de créer un système viable et équitable qui procure assez de nourriture pour tous.

Par Michael Fakhri
Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation

Royaume du Maroc

**Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-écritaire et des Sports**
 ACADEMIE NATIONALE D'ÉVALUATION ET DE FORMATION
 DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTEUR PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/1/2023
(Séance publique)

Le **Jeudi 24 Juillet 2023 à 12h00**, il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 07/1/2023 en lot unique, qui a pour objet : **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée Qualifiant ABOUBAKKIK ESSIDIK à la commune d'Echallatine, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- **3500,00 DHS (Trois Mille Cinq Cent Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- **300 000,00 DHS TTC (Trois Cent Mille Dirhams TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma conformément à l'arrêté 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

N.B :

- Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4826 /PA

Royaume du Maroc

**Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-écritaire et des Sports**
 ACADEMIE NATIONALE D'ÉVALUATION ET DE FORMATION
 DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTEUR PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/1/2023
(Séance publique)

Le **Vendredi 21 Juillet 2023 à 12h00**, il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 05/1/2023 en lot unique, qui a pour objet : **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée Qualifiant ALJA à la commune de Mohammedia, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- **20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- **1 900 000,00 DHS TTC (Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Mille Dirhams TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma conformément à l'arrêté 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

N.B :

- Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4828/PA

Royaume du Maroc

**Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-écritaire et des Sports**
 ACADEMIE NATIONALE D'ÉVALUATION ET DE FORMATION
 DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTEUR PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/1/2023
(Séance publique)

Le **Jeudi 24 Juillet 2023 à 13h00 de matin**, il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 08/1/2023 en lot unique, qui a pour objet : **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école Ouled Sidi Abdennabi à la commune d'Echallatine, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- **6000,00 DHS (Six Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- **624 000,00 DHS TTC (Six Cent Vingt Quatre Mille Dirhams TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma conformément à l'arrêté 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

N.B :

- Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4825 /PA

Royaume du Maroc

**Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-écritaire et des Sports**
 ACADEMIE NATIONALE D'ÉVALUATION ET DE FORMATION
 DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTEUR PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/1/2023
(Séance publique)

Le **Vendredi 21 Juillet 2023 à 12h00**, il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 06/1/2023 en lot unique, qui a pour objet : **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial Sidi Moussa Ben Ali à la commune de Sidi Moussa Ben Ali, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- **16 000,00 DHS (Seize Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- **1 500 000,00 DHS TTC (Un Million Cinq Cent Soixante Mille Dirhams TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Mohammedia site rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma conformément à l'arrêté 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

N.B :

- Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4827 /PA

EL MADANI & CONSORTS SARL
AVIS DE CHANGEMENT
AU NIVEAU
DE SIGNATURE SOCIAL
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/05/2023 à Casablanca, il a été adopté la décision au niveau de la signature sociale de la société **EL MADANI & CONSORTS SARL**.
 Déclarant la société **EL MADANI & CONSORTS SARL**, sera valablement engagée par la signature séparée de l'un des deux copropriétaires de la société : Monsieur **EL MADANI ABDELWAHEB** et Monsieur **EL MADANI KHALID** Pour les relations bancaires ainsi que toutes les opérations rentrant dans le cadre de l'objet social de la société.
 Par conséquent l'article 16 des statuts sera chargé.
DEPOT LEGAL
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 08/06/2023 sous le numéro 873642

N°4781/PA

MARAJ VERT SARL AU
 RC : 30203
 Augmentation de capital social
 I- Selon la décision de l'associé unique de la société « MARAJ VERT SARL AU » il a été décidé en date du 28/04/2023 ce qui suit :
 - D'augmenter le capital social de la société « MARAJ VERT SARL AU », qui passera de 100.000,00 (Cent Mille dirhams) à 900.000,00 dirhams (Neuf Cent Mille dirhams), et ce par la création de 8000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dirhams) chacune, par compensation d'une partie des créances du compte courant as-

socié exigibles sur la société à raison de Huit Cent Mille Dirhams (800.000,00 dirhams) pour porter le capital social de 100.000,00 dirhams à 900.000,00 dirhams.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance Mohammed VI le 21/06/2023 sous le N° 1190.
 III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de première instance Mohammed VI le 21/06/2023 sous le numéro 30203.

N°4782/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
 N° 11/DRAO/2023
 Le 15/08/2023 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Assistance technique pour l'appui de l'unité de gestion Régional du programme d'appui au développement inclusif et durable des zones agricoles et rurales (PA-DIDZAR) dans la région de l'Oriental
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda B1 LOUJEDI Moustapha, Route AOUNINE ISSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de

Féat www.marchespublics.gov.ma
 - le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 140 000,00DH (Quarante Mille Dirhams) TTC.
 - l'estimation des coûts des prestations est de Cinq millions quatre-vingt-huit mille dirhams (5 088 000,00 DH) TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada 1 1440/14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
 Le dossier technique comprend :
 - Pour les concurrents installés au Maroc : Copies certifiées conforme à l'originale des certificats d'agrément dans les domaines d'activité : D13 - D9, délivrés conformément au décret n° 2-98-984 du 22 Mars 1999.
 - Pour les concurrents non installés au Maroc : Il sera tenu de produire le dossier technique prévu à l'article 09 du règlement de consultation du présent appel d'offres

N°4783/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 WILAYA REGION BENI
 MELLAL KHENIFRA
 PREFECTURE PROVINCE

DE FKIH BEN SALAH CERCLE DE FKIH BEN SALAH CAIDAT BNI OKIL COMMUNE TERRITORIALE BNI OKIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 3/2023 MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
NATIONALE (PME)
 Le lundi 23 août 2023 à 10h Il Sera Procédé Dans Le Bureau Du Président De La Commune Territoriale Beni Okil A L'ouverture Des Plus Relatifs A L'appel D'offres ouvert sur Offres De Prix Pour La réalisation Des Travaux de la signalisation horizontale et verticale des routes à la Commune Territoriale Beni Okil.
 Le Dossier D'appel D'offres Peut Etre Retire Aupres Du Bureau Technique De La Commune Il Peut Egalement être Téléchargé A Partir Du Portail Des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le montant Du Cautionnement Provisoire Est Fixé A La Somme De dix mille dirhams (00ct) (10.000,00dh)
 L'estimation Du Coût Des Travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent quatre vingt sept mille six cent quarante dirhams (00ct) (287 640,00dh)
 Le Contenu La Présentation Ainsi Que Le Dépôt Des Dossiers Des Concurrents Doivent être Conformés Aux Dispositions Des Articles 27, 29, 31 et 148 Du Décret N° 2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics
 Les Concurrents Peuvent :
 • Soit Envoyer Leurs Plus Par

Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau Précité.
 • Soit Déposer Contre Réception Leurs Plus Dans Le Bureau Technique De La Commune
 • Soit Les Remettre Au Président De La Commission D'appel D'offres Au Début De La Séance Et Avant L'ouverture des Plus.
 • Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
 Les Pièces Justificatives A Fournir Sont Celles Prévués Par L'article 5 Du Règlement De La Consultation.
 Les Concurrents Non Installés Au Maroc Doivent Fournir Le Dossier Technique Tel Que Prévu Par Le Règlement De La Consultation

N°4784/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 WILAYA REGION BENI
 MELLAL KHENIFRA
 PREFECTURE PROVINCE
 DE FKIH BEN SALAH CERCLE DE FKIH BEN SALAH CAIDAT BNI OKIL COMMUNE TERRITORIALE BNI OKIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 2 / 2023
 Le lundi 23 août 2023 à 10h Il Sera Procédé , Dans Le Bureau Du Président De La Commune Territoriale Beni Okil A L'ouverture Des Plus Relatifs A L'appel D'offres ouvert sur Offres De Prix Pour La réalisation Des Travaux D'équipement en moyens de relevage et de pompage d'un forage pour l'alimentation en

eau potable au dossier codel ayad ouled ali à la Commune Territoriale Beni Okil
 Le Dossier D'appel D'offres Peut Etre Retire Aupres Du Bureau Technique De La Commune Il Peut Egalement être Téléchargé A Partir Du Portail Des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement Provisoire Est Fixé A La Somme De dix mille dirhams (00ct) (10.000,00dh)
 L'estimation Du Coût Des Travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent vingt cinq mille neuf cent soixante dirhams (225 960,00dh)
 Le Contenu La Présentation Ainsi Que Le Dépôt Des Dossiers Des Concurrents Doivent être Conformés Aux Dispositions Des Articles 27, 29, 31 et 148 Du Décret N° 2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics
 Les Concurrents Peuvent :
 • Soit Envoyer Leurs Plus Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau Précité.
 • Soit Déposer Contre Réception Leurs Plus Dans Le Bureau Technique De La Commune
 • Soit Les Remettre Au Président De La Commission D'appel D'offres Au Début De La Séance Et Avant L'ouverture des Plus.
 • Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
 Les Pièces Justificatives A Fournir Sont Celles Prévués Par L'article 5 Du Règlement De La Consultation.

N°4785/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental - Marrakech
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZMIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 04/2023/DPA/72/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le **Lundi 24 Juillet 2023 à 11 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tizmit, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'Aménagement Hydro-Agricole relatif à l'équipement des points d'eau en pompes relatives à travers les périmètres de Petite et Moyenne Hydrologique dans la Province de Tizmit, répartis en (2) lots séparés :

Lot n° 1 : Equipement des points d'eau en pompes solaires à travers les Cercles de Tizmit et Anazi, Province de Tizmit.
Lot n° 2 : Equipement des points d'eau en pompes relatives à travers les Cercles d'Anazi et de Tafraout, Province de Tizmit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot n° 1 : 40.000,00 (Quarante Mille dirhams)
Lot n° 2 : 40.000,00 (Quarante Mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n° 1 : 1 240 000,00000 (Un million deux cent quarante mille dirhams)
Lot n° 2 : 1 180 000,00000 (Un million cent quatre-vingt mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (29 Mars 2013) relatif aux marchés Publics et l'article 41 de arête de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada 1 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :
 -> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 -> Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit ;
 -> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plus
 -> Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
 * Pour les concurrents installés au Maroc
 Les concurrents doivent produire une copie légitime du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Qualification	Ancien Classification	Nouvelle classification
Lot 1	9	9.1	3	3
Lot 2	9	9.1	3	3

N°4787/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
 Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental - Marrakech
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZMIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 05/2023/DPA/72/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le **Lundi 24 juillet 2023 à 12 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tizmit, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement hydro-agricole relatif à l'aménagement des points d'eau à travers les périmètres de petite et moyenne hydrologique au niveau de province de Tizmit, répartis en 2 lots séparés :

Lot n° 1 : Travaux d'aménagement hydro-agricole relatifs à l'aménagement des points d'eau à travers les Cercles de Tizmit et d'Anazi, Province de Tizmit.
Lot n° 2 : Travaux d'aménagement hydro-agricole relatifs à l'aménagement des points d'eau à travers les Cercles Tafraout et d'Anazi, Province de Tizmit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot n° 1 : 40.000,00 (Quarante Mille dirhams)
Lot n° 2 : 40.000,00 (Quarante Mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n° 1 : 1 406 000,00000 (Un million quatre cent six mille quatre cent dirhams)
Lot n° 2 : 1 526 000,00000 (Un million cinq cent vingt six mille quatre cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (29 Mars 2013) relatif aux marchés Publics et l'article 41 de arête de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada 1 1440 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :
 -> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 -> Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit ;
 -> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plus
 -> Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
 * Pour les concurrents installés au Maroc
 Les concurrents doivent produire une copie légitime du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Qualification	Ancien Classification	Nouvelle classification
Lot 1	2	2.1	3	2
Lot 2	2	2.1	3	2

N°4786/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT DE
BOUYABLANE
COMMUNE DE
BOUYABLANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SUR OFFRE DE
PRIX N° 02/2023/C.B
(Séance Publique)

Le jeudi 27 juillet 2023 à
DOUZE (12) HEURES il
sera procédé à la Salle des
réunions de la Commune
de Bouyablane, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offre de
prix ayant pour objet :
Creusement et équipement
d'un puit au douar AGS-
SAR à la commune de
Bouyablane Province
TAZA.

Le dossier d'Appel d'offre
peut être retiré au bureau
du service technique de la
commune de Bouyablane.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma.
La caution provisoire est
fixée à la somme de 10
000,00 DH (dix mille dir-
hams).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : DEUX CENT
CINQUANTE QUATRE
MILLE NEUF CENT QUATRE
DIRHAMS ZERO

CENTIME TTC (254
904,00Dhs TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conforme aux
dispositions des Articles 27
: 29 et 31 du décret n° 2 - 12
- 349 (20-03-2013) relatif
aux Marchés Publics.

Les Concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la Commune de
Bouyablane.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les envoyer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règlement
de la consultation.

N°4788/PA

Royaume du Maroc
Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction régionale de
Souss Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 1/2023/DRE/FCDSO
(Réservé aux petites et
moyennes entreprises, à la
coopérative à l'union des
coopératives et
à l'auto-entrepreneur)

Le 26 du mois de juillet
2023 à 10 heures, il sera pro-
cédé au siège de la Direc-
tion Régionale de l'Agence
Nationale des Eaux et For-
êts de Souss Massa, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour la pres-
tation de : la fourniture de la
main d'œuvre, pour les
opérations d'entretien,
maintenance et surveillance
dans la Réserve Royale de
Chasse d'Agadir, Commu-
ne Territoriale El Kolaï,
Préfecture d'Inzegane Ait
Melloul

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
d'ordre de la
DRANEF/Souss Massa Site
à : Quartier Administratif à
Agadir. Il peut également
être téléchargé à partir du
portail marocain des mar-
chés public
<https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
: Dix Mille (10 000,00 DH\$)
Dirhams

L'estimation des coûts des
prestations toutes taxes
comprises établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :Trois Cent
Quarante Huit Mille Huit
Cent Seize Dirhams
(348816,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,

et 29 du règlement des mar-
chés publics de l'ANEF

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la Direction
Régionale des Eaux et For-
êts et de Lutte Contre la
Désertification du Sud-
Ouest à Agadir.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé, avec ac-
cusé de réception, au

bureau d'ordre précité :

-Soit les remettre au Prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de séance et avant l'ou-
verture des plis ;

Il est porté à la connais-
sance des concurrents qu'en
vertu de l'arrêté du minist-
ère de l'économie et des fi-
nances n° 20-14 du 8 Kaada
1435 (4 septembre 2014) re-
latif à la dématérialisation

des procédures de passa-
tion des marchés publics, il
est prévu la possibilité soit
de la réception électronique
des offres, soit la réception
des offres sur support pa-
pier.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5du Règlement
de Consultation.

N°4789/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis de Report de l'appel d'offres ouvert n°10/2023

Le Directeur Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de
l'Eau de TATA, porte à la connaissance des intéressés, que l'appel d'offres n° 10/2023 du
Mardi 18 juillet 2023 à 10h00mn ; publié au PORTAL DES MARCHES PUBLICS

Le : 23/06/2023 et aux journaux suivants :

RISSALAT AL OUMA : 26/06/2023

LIBERATION : 24/06/2023

A été reporté à la date de 25/07/2023 à 10h00mn.

Le Directeur Provinciale de l'Équipement, du Transport,
de la Logistique et de l'Eau de TATA

Signé : AZEDDINE CHELKHA

N°4790/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 24/2023

Le 26/07/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de
l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offre des prix pour :

**Travaux de Renforcement et Elargissement de la RN29 (EX RR507) du
PK119+100 au PK137+225. Province de TAZA. « LOT 1 »**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et
Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de
Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (440 000,00 dhs) Quatre Cent
Quarante Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme
de : (29 276 607,00 dhs) Vingt-Neuf Millions Deux Cent Soixante-Seize Mille Six Cent Sept
Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés
publics.

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le
présent appel d'offres, **obligatoirement**, par voie électronique, via le portail des marchés
publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madame la MEF n° 1982-21 du 9 jomada I
1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de
consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du
certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1 B3 B5	1
D	D1	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que
prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°4792/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 25/2023

Le 26/07/2023 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de
l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offre des prix pour :

**Travaux de Renforcement et Elargissement de la RN29 (EX RR507) du
PK137+225 au PK153+050. Province de TAZA. « LOT 2 »**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et
Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de
Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (330 000,00 dhs) Trois Cent Trente
Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme
de : (21 985 135,80 dhs) Vingt Et Un Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Cent
Trente-Cinq Dirhams Quatre-Vingts Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés
publics.

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le
présent appel d'offres, **obligatoirement**, par voie électronique, via le portail des marchés
publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madame la MEF n° 1982-21 du 9 jomada I
1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de
consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du
certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1 B3 B5	1
D	D1	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que
prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°4791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL-HAJEB
CERCLE D'ELRAJEB
CAIDAT BENI M'TIK
COMMUNE AIT NAAMANE

Bureau des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°: 02/CAN/2023
(Séance Publique)

Le 25 Juillet 2023 à 10 heures, le Président du Conseil Communal de la Commune d'Ait Naamane procédera au siège de cette Commune à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux: «Travaux de construction des pistes aux Douars Thi Nbevert, Iqbar et Ait Moussa à la Commune d'Ait Naamane, Province d'El-Hajeb».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Commune. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à: Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs.). L'estimation du coût des prestations à réaliser (lot) a cet effet est fixée à la somme de: Quatre million vingt neuf mille quatre cent huit Dhs. (4 029 408,00 Dhs.).

Les Concurrents doivent Obligatoirement envoyer, par voie électronique à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 7 de l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 et l'article 41 de l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1982-21 du 09 Juin 2014 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de la consultation. Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification exigé comme suite:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
SECTEUR B: Travaux routiers	B1: Travaux de terrassements routiers courants	3
	B3: Ouvrages d'aménagement routiers et traitement de l'environnement	3
	B5: Assainissement des routes et routes superficielles	3
SECTEUR D: Construction d'ouvrages d'art	B6: Assainissement des routes et routes à chausse	3
	D1: Ouvrages d'art courants en béton armé	5

N°4795/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Circulaire et des sports
A.R.E.F. Marocain Sud
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من الجنوب
الجهة الإقليمية لرامنات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 26RH/2023/INV

(Séance publique)
Le 28/07/2023, à 10 h 00 MN, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, place Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 26RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'AGENCIEMENT DES CLASSES DE L'ENSEIGNEMENT INCOUSIF RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	180 257,82 Trois cent Quatre-vingt Mille Deux cent Cinquante-sept Dirhams. Quatre-vingt-Deux Cts	18000,00 Dhs Dix mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli centre récipital dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par annexes 1 et 2 du paragraphe 8 de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Juin 2014 (20 mars 2021) relatif aux marchés publics.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

Signature électronique et obligatoire

N°4794/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - S.A.R.L. BOU/ZNIKA
Tel / Fax: 0537649573
GSM: 0668792975,
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/06/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : "MOHAMMED-JANNATE

IMMOBILIER *
S.A.R.L. AU
Siège Social : DOMBILIE CHEZ SMART WIN A N° 22 RUE JBEL MOUSSA APT N° 12 AGDAL RABAT.

Associé Unique :
- Mr. KINANA ABDERRAHIM, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.
Objet :
PROMOTION IMMOBI-

LIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. KINANA ABDERRAHIM
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Rabat sous le N° 138883 RC N° 169551.
N°4797/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Circulaire et des sports
A.R.E.F. Marocain Sud
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من الجنوب
الجهة الإقليمية لرامنات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 24RH/2023/INV

(Séance publique)
Le 28/07/2023, à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, place Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 24RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE
TRAVAUX DE MISE A NIVEAU ET CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES DANS LES ETABLISSEMENT SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA.	1 127 246,00 Un Million Cent Vingt-Sept Mille Trois cent Quarante-Six Dirhams	30 000,00 Trois mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli centre récipital dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par annexes 1 et 2 du paragraphe 8 de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Juin 2014 (20 mars 2021) relatif aux marchés publics.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique est obligatoire).

N°4796/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Circulaire et des sports
A.R.E.F. Marocain Sud
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من الجنوب
الجهة الإقليمية لرامنات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 26RH/2023/INV

(Séance publique)
Le 28/07/2023, à 10 heures/Heure, il sera procédé dans le bureau de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 26RH/2023/INV :

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE
Travaux de mise en place d'un système de vidéosurveillance au profit des lycées collégiaux situés à la commune territoriale de BENGUERIR relevant de la direction provinciale de RHAMNA. AREF Marrakech Sud	847 940,00 Trois cent Quarante-Sept Mille Neuf cent Quarante Dirhams	9 000,00 Dhs neuf mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli centre récipital dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique est obligatoire).

N°4793/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE DE ZAOUAT AHANSAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/2023 /BC/CT .ZA /P.AZ

Le 28 JUILLET 2023 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de la CT de Zaouiat Ahansal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour AMENAGEMENT PISTE RELIANT PISTE TALMISTE ET DOUAR INYIK A TRAVERS AGUERDIN TBOUKMANTIE.

- OUVREURE PISTE RELIANT TAKATE TAMNGHIZIYARNBALISY ET LA ROUTE REGIONALE N°984 LA CT ZAOUAT AHANSAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau Technique de la C.T de zaouiatahansal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **neuf mille dirhams, 00 Cts (9.000,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage :

AMENAGEMENT PISTE RELIANT PISTE TALMISTE ET DOUAR INYIK A TRAVERS AGUERDIN TBOUKMANTIE	CENT QUATRE-VINGT MILLE MILLES QUATRE-VINGT DIRHAMS (94.000,00DH)
OUVREURE PISTE RELIANT TAKATE TAMNGHIZIYARNBALISY ET LA ROUTE REGIONALE N°984 LA CT ZAOUAT AHANSAL	QUATRE-VINGT HUIT MILLES SIX CENT HUIT DIRHAMS (28.408,00DH)
TOTAL	DEUX CENT QUATRE-VINGT QUATRE MILLES SIX CENT CINQUANTE-TROIS DIRHAMS (222.408,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- les concurrents peuvent :
 - Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune de zaouiatahansal
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale de zaouiatahansal.
 - Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4801 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KENITRA
CERCLE LALLAMMOUNA
CAIDAT SIDI BOUKER EL HAJ
COMMUNE SIDI BOUKER EL HAJ

Avis d'appel d'offres ouvert sur l'offre des prix
N°:02/CSBH/2023

Le 25/07/2023 à 11 H il sera procédé, dans le bureau de Mr le Président de la commune de SIDI BOUKER EL HAJ, à l'ouverture des relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux d'alimentation en eau potable par BF au douar OULED BOUHMDIA a la commune de SIDI BOUKER EL HAJ Province de KENITRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service Technique de la commune de SIDI BOUKER EL HAJ, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **(10.000,00DH)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent neuf mille, six cent cinquante-un dirhams 52 cts (309.651,52dh)**TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :**
- * soit procéder à l'envoi électronique des offres à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
 - * soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune SIDI BOUKER EL HAJ.
 - * Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service précité.
 - * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Dossier technique pour les entreprises installées au MAROC
Copie conforme selon le système de Qualification et classification des entreprises BTP le secteur et les qualifications minimales suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification(s) exigée(s)
C	5	CI

N°4798 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE DE ZAOUAT AHANSAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°02/2023 /BC/CT .ZA /P.AZ

Le 28 JUILLET 2023 à 11 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de la CT de zaouiatahansal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour -ouverture piste reliant Taourirt et ouladou et route à Ait Abbdi - ouverture piste reliant Taytaghrar et Askar a'ait hmadouidou à Ait Abbdi -ouverture piste reliant Amzaghraou et Iky à Ait Abbdi LA CT ZAOUAT AHANSAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau Technique de la C.T de zaouiatahansal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **onze mille dirhams, 00 Cts (11.000,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage :

ouverture piste reliant Taourirt et ouladou et route à Ait Abbdi	CENT TRENTE MILE MILLESEPT CENT QUARANTE DIRHAMS (37.740,00DH)
ouverture piste reliant Taytaghrar et Askar a'ait hmadouidou à Ait Abbdi	CENT TRENTE MILE MILLESEPT CENT QUARANTE DIRHAMS (37.740,00DH)
ouverture piste reliant Amzaghraou et Iky à Ait Abbdi.	QUATRE VINGT HUIT SEPT MILLES MILE CENT VINGT DIRHAMS (27.840,00DH)
TOTAL	TROIS CENT SOIXANTE HUIT SEPT MILLES QUATRE CENT DIRHAMS (277.480,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- les concurrents peuvent :
 - Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune de zaouiatahansal
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale de zaouiatahansal.
 - Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4800 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Safi

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 01/5/CA/2023

Le 25/07/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimachki n°1 SAFI , à l'ouverture des plis relatif à La Consultation Architecturale ayant pour objet : Etudes Architecturales et Suivi des Travaux de construction des blocs sanitaires et murs de clôture aux établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF-MG.

Le budget prévisionnel maximum HT des Travaux	
En chiffre	En lettre
940 000,00 DH	(Neuf Cent Quarante Mille Dirhams) HT

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent:
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
 - Soit les déposer contre récépissé au service précité;
 - Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une réunion sera prévue le 19/07/2023 à 11h à la Direction Provinciale A SAFI

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N°4798 /PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°24/2023
Le 01/08/2023 à 11H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Etude de reconstruction des ouvrages d'art suivants :
- OA au pk204+900 de la RN23 Ex (R2133) PK 5+000
- OA au pk25+200 de la RR208 - Province d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille sept cent Dirhams (2700,00 DH).
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : cent quatre-vingt mille Dirhams (180 000,00dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
DOSSIER TECHNIQUE
* Pour les concurrents installés au Maroc
Un dossier technique comprenant :
• L'attestation d'agrément du concurrent pour les domaines d'activité D4 et D5.
* Pour les concurrents non installés au Maroc
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

N°4805/PA
**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°23/2023
Le 01/08/2023 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Etude de reconstruction d'un OA sur oued Mhasser au pk43+100 de la RR208 - Province d'El Kelaa des Sraghna.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille sept cent Dirhams (2700,00 DH).
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : cent quatre-vingt mille Dirhams (180 000,00dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille six cent Dirhams (1600,00 DH).
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : cent huit mille Dirhams (108 000,00dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°4806/PA
**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA**

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SÉANCE PUBLIQUE N° 20/06/2023**

Le 20/07/2023 à 11H30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE CAÏDAT SIDI YAHIA OU YOUSSEF A BOUADIL, A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE SIDI YAHIA OU YOUSSEF PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **TRENTE CINQ MILLE DIRHAMS (35 000,00 DHS)**
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : **UN MILLION HUIT CENT DIX - HUIT MILLE TROIS CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES (1 818 356,40 DHS)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

- * Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°4804/PA

**Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région GUELMIH-OUED NOUN
Direction Provinciale de SIDD IFNI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 30/2023/EXP-IFNI

Le 25/07/2023 à 10:00 heures ; il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'ARFIF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue Idriss Akhla (Route du Port) sis à, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la **PRÉSTATION DE RESTAURATION AD PROFIT DES INTERNES ET CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI RELAYANT DE L'ARFIF GUELMIH-OUED NOUN DEUX LOTS**

Lot	OBJET	L'estimation des Coûts des Prestations en (Dhs TTC)		Caution Provisoire (en dhs/TTC)
		MIN EN DHS TTC	MAX EN DHS TTC	
01	LOT N°1: PRÉSTATION DE RESTAURATION AU PROFIT INTERNES ET CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES CERCLE ET PACHAÏK DE SIDI IFNI RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI RELAYANT DE L'ARFIF GUELMIH-OUED NOUN.	4 433 483,00 Quatre millions quatre cent vingt-trois mille quatre cent cinquante-deux/000	6 127 028,00 Six millions cent vingt-sept mille quatre cent trente-deux/000	120 000,00dhs (CENT VINGT MILLE DIRHAMS)
02	LOT N°2: PRÉSTATION DE RESTAURATION AU PROFIT INTERNES ET CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CERCLE ET PACHAÏK DE LAAGHRAH RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI RELAYANT DE L'ARFIF GUELMIH-OUED NOUN.	6 438 483,00 Six millions quatre cent trente-huit mille quatre cent cinquante-neuf/000	8 402 714,00 Huit millions quatre cent deux mille sept cent quatre-vingt/000	160 000,00dhs (CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS)

Classe et qualification demandée : Attestations de références
NB :

- Chaque concurrent peut présenter son offre pour tous les lots mais ne peut être attributaire que d'un seul et unique lot.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des achats et des marchés, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de sidé ifni, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jounada I (20 Mars 2013).

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents soumissionnent électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 du Règlement de la consultation.

N°4802/PA

**وزارة الفلاحة وصيد البحير والتنمية القروية والمياه والغابات
الجمهورية المغربية
السلطنة المغربية
الجمهورية المغربية
السلطنة المغربية**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 3/2023/EAT (Séance publique)**

Le 20 Juillet 2023 à dix heures (10 H), il sera procédé dans la salle des réunions de l'Ecole d'Agriculture de TEMARA, à l'ouverture des plis relatifs aux travaux d'aménagement des bâtiments de l'Ecole d'Agriculture de Témara, site dans la commune de Mers El Icheir - Préfecture de Sghirat-Témara/Maroc. (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Ecole site à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de : **30.000,00 DH (Trente Mille dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million quatre cent soixante et un mille cinq cent seize dirhams toutes taxes comprises
(1.461.516,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 348 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics et Article 148 le cas échéant du décret n°2.12.340 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit, déposer contre récépissé, leurs plis auprès du bureau d'ordre de l'Ecole d'Agriculture de Témara
- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 10 Juillet 2023 à 11 H 00 min, à l'Ecole de l'Agriculture de Témara.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc doivent fournir

Secteur	Qualification	Classe
A : Construction	AS : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments	4

Pour les entreprises non installées au Maroc le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°4803/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 07/2023/CPD

Le Mardi : 25/07/2023 à 11/00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

• Achevement de la Mise à Niveau et Aménagement du Stade Municipal de Midar, Province de Driouch.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retenu aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10.000,00 DHS)

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six Cent Quarante Huit Mille Trois Cent Soixante Dirhams (648.360,00 DH TTC)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les Bureaux du Conseil Provincial de

Driouch, à la Ville de Driouch;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

• Les Entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4816/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
Délégation des Domaines de l'Etat à Taroudant
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/DDE/Taroudant/2023

Le 27/07/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation des Domaines de l'Etat de Taroudant, sise au quartier administratif M'haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant la réalisation des prestations topographiques dans le ressort territorial de la Délégation des Domaines de l'Etat de Taroudant en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retenu au bureau d'ordre au siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Taroudant sise au quartier administratif M'haïta à Ta-

roudant. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille (20.000,00) Dirhams. L'estimation annuelle du coût de la prestation est fixée à la somme de :

- Minimum annuel : Cinq cent soixante-huit mille quatre-vingt (568.080,00) dirhams TTC. - Maximum annuel : Un million quatre-vingt-quinze mille huit cent quarante (1.095.840,00) dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1- soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma);
2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité;

3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre au siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Taroudant sise au quartier administratif M'haïta à Taroudant;

4- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N°4817/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
COMPLEXE SPORTIF MOHAMED V DE CASABLANCA
ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي
والرياضة
العرب الرياض محمد الخامس بالدار البيضاء
والقاعدة البحرية بالمحمدية

AVIS RECTIFICATIF

Appel d'offres ouvert n° : 06/2023

Le directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca et Base Nautique de Mohammedia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres ouvert n° : 06/2023 relatif : l'aménagement et rénovation de la station des chaudières de la piscine olympique du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des arrondissements de Casa-Anfa, publié dans le journal Libération en date du 08 juin 2023 s/n° : 9941, qu'une rectification a eu lieu au niveau de la date d'ouverture des plis, à laquelle il convient de redresser comme suit :

Article 1 :

Au lieu de lire : le 04/07/2023 à 10h.00, il sera procédé dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V situé à rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca à l'ouverture des plis.

Préciser lire : le 13/07/2023 à 10h.00, il sera procédé dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V situé à rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca à l'ouverture des plis.

Article 2 :

Le reste demeure inchangé.

N°4815/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE RABAT-SALE-KENITRA

AVIS MODIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2023

Il est porté à la connaissance du public que le Dossier de Consultation de l'Appel d'Offres n° 12/2023 relatif à l'externalisation des prestations liées à la saisie des données au niveau du système d'information pour les différents établissements de santé relevant de la direction régionale de la santé et de la protection sociale Rabat-Sale-Kenitra, en lot unique. Pour lequel l'avis a été publié -En français : Libération N°9934 du 31/05/2023.

a été modifié comme suit :

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
Cent mille.	100.000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : Toutes taxes comprises.

Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
Huit million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille treize dirhams soixante-dix centimes.	8 899 013,70

Au Lieu de

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
Trois cent vingt mille.	320.000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : Toutes taxes comprises.

Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
Vingt-et-un million trois cent cinquante-sept mille six cent trente-deux dirhams quatre-vingt-huit centimes.	21 357 632,88

Le reste sans changement

N°4814/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 44/2023/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 44/2023/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 9941 du 08/06/2023 relatif à : Achat Des Équipements Destines Au Centre des personnes en situation d'handicap à la CT Tanant - Province d'Azilal, à été reporté à la date du 18/07/2023 à 12h au lieu du 04/07/2023 à 12h, et que la date limite du dépôt des échantillons et les catalogues est le 17/07/2023 à 16h30 min au lieu du 03/07/2023 à 16h30 min.

N°4813/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 43/2023/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 43/2023/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 9941 du 08/06/2023 relatif à : Achat des équipements destines au centre des personnes en situation d'handicap à la CT Fetouaka - Province d'Azilal, à été reporté à la date du 18/07/2023 à 11h au lieu du 04/07/2023 à 11h, et que la date limite du dépôt des échantillons et les catalogues est le 17/07/2023 à 16h30 min au lieu du 03/07/2023 à 16h30 min.

N°4812/PA

Etude de Maître Khalil MOUTTAHID Notaire à Oujda
Bd Med V Imm Baraka 1er Etage n°6 Sté - RIHAB AL ANDALOUSI-S.A.R.L. Capital Social: Douze Mille Dirhams (12.000,00 DH) Siège Social: Oujda, 44 Rue de Fès N°01. RC: 22581

1-Aux termes d'un procès verbal reçu en mon étude en date du 13, 15, 16, 23/02 et 20/03/2023, enregistré à Oujda le 28/03/2023; RE 8340; OR 7414, il a été constaté le décès du feu Abdelkader MBARKI et a été décidé répartir les (24) parts sociales de Cent (100) Dirhams qui lui appartenait, et qui seront attribuées à ses héritiers conformément à l'acte d'hérédité en date du 06/02/2023, Case 11, N°108, Folio 147, et ce de la manière suivante: Mme Yamina KHIRCHI 2 Parts; Mr Abdessamad MBARKI 4 Parts; Mme Fatima Zahra MBARKI 3 Parts; Mme Sabah MBARKI 3 Parts; Mme Khadija MBARKI 3 Parts; Mme Meriem MBARKI 3 Parts; Mme Oufae MBARKI 3 Parts; Mme Houda MBARKI 3 Parts. Total 24 Parts. Et la nomination des nouveaux co-gérants dans ladite société savoir Mr Abdessamad MBARKI et Mme Houda MBARKI. En conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 15/06/2023 sous le N° 3286.

N°4822/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-

CULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2023 du 24/07/2023
RESERVE AUX PME, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 24/07/2023 à 10 h 30 sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de FORMVAD, 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 DH (Six Mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 391 560,00 DH-TTC (Trois cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante Dirhams Toutes Taxes Comprises). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de

FORMVAD du 11/03/2014 et ses amendements.

Les concurrents peuvent :
□ Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de FORMVAD, 16 Avenue Mohammed VI, BP: 38 - El Jadida, Maroc.
□ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

□ Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma);
□ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau des Marchés de FORMVAD - 16 Bd Mohammed VI - El Jadida, Maroc, au plus tard le 21/07/2023 avant 16 h 30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°4823/PA

Etude de Maître Salima BELHACHMI Notaire 02 Rue Oum El Banine 2ème Etage Appt N°3, Oujda Tel: 05.36.70.73.30
La Société «ORIENTAL FOODS LOURDES» S.A.R.L./A.U

Cession des Parts Sociales Aux termes d'un acte reçu par Me SALIMA BELHACHMI, Notaire à Oujda, en date du 12/06/2023, Mr Mohammed LAHMIDI a cédé la totalité des parts sociales lui appartenant dans la Société «ORIENTAL FOODS LOURDES» S.A. R.L. au capital de 1.000.000,00 Dirhams dont le siège Social est à Oujda, Bd

Med V, N° 93 BBS, inscrite au registre de Commerce d'Oujda sous N° 28393 et dont l'Identifiant fiscal est 15267198, à Mr Mohamed LAKBI.

Les articles 6, 7 et 16 se trouvent modifiés comme suit:
Article 6: Apports: Il est fait apport à la présente société des sommes en numéraires suivantes:

Mr Mohamed LAKBI: 1.000.000,00 Dhs. Total: 1.000.000,00 Dhs.

Article 7: Capital Social: Le capital social est fixé à la somme d'Un Million de Dirhams (1.000.000,00 dhs) divisé en Dix Mille (10.000) parts sociales de Cent Dirhams (100,00 dhs) chacune toutes attribuées à l'Associé Unique dans les proportions de son apport respectif, savoir: Mr Mohamed LAKBI: 10.000 Parts. Total: 10.000 Parts.

Article 15: Gérance: Dès à présent la société sera gérée par Mr Mohamed LAKBI, en sa qualité de Gérant Unique.

Associé Unique et il engage la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Oujda, le 22/06/2023 sous le N° 3334.

N°4780/PA

STE = ITRY LINGE SARLAU =

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 juin 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique

Dénomination: ITRY LINGE SARLAU
Forme: Société à responsabilité limitée d'associé unique
Siège social: 61 AV LALLA YACOUT MUSTAPHA EL-MAANI CENTRE COMMERCIAL RIAD N°85 2ème étage Casablanca

Objet: la confection d'articles de literie, de vêtements professionnels linge de table et restaurant et toutes activités ayant relation avec l'objet social ou susceptibles de favori-

ser la réalisation et le développement de la société.
Durée: 99 ans à compter du jour de la constitution.

Année sociale: Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Capital social: 100.000 dhs divisé en 1000 mille parts de cent 100 dirhams chacune entièrement libérées et attribuées à l'associé unique Mme Khadija Saïh.

Apport: il est fait rapport à la présente société par Mme Khadija Saïh de la somme de cent mille dirhams 100.000 DH.

Gérance: La société est gérée par Mme Khadija Saïh pour une durée indéterminée comme gérante unique.

Immatriculation au registre de commerce au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 587485.

Dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de Casablanca le 6 juin 2023.

N°4881/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2023/BP

Le vendredi 21 juillet 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à l'immeuble situé au n° 21 Avenue Hassan II (3^{ème} et 4^{ème} étages), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant: " Travaux d'Aménagement des traversées (RR316 et RR202) du centre de la Commune Territoriale Boulouazou. - Province d'El Jadida -".

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Générale des Services du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à l'adresse sus-indiquée.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cent trente mille dirhams (130.000,00 DH)
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 8.665.860,00 dirhams TTC (huit millions Six cent soixante-cinq mille Huit cent soixante dirhams TTC).

Les concurrents doivent déposer et retirer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'ART.6 de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada II 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

"Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, faisant ressortir :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B1 ET B6	3
J	J4	3

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4821/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



المملكة المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
والتكنولوجيا والابتكار

Royaume du Maroc
Ministère l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/1H2C/2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 25/07/2023 à 12h00, il sera procédé, dans les bureaux de l'Université Hassan II Casablanca 19, rue Tarik IBRAHIM Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux de réflexion du système d'attachement des tablettes à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'approvisionnement et d'engagement sis à l'Université Hassan II Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca, comme aussi il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme à 23 000,00 dhs (vingt-trois mille dirhams)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 575 720,00 Dirhams TTC (un million cinq cent soixante-quinze mille sept cent vingt toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Bureau du Service d'approvisionnement et d'engagement de l'Université Hassan II de Casablanca.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 du règlement de consultation.

Certificat de qualification et de classement

Secteur	Qualification Exigie	Classe
N	N,1	1

NB : Les candidats doivent joindre obligatoirement la copie certifiée conforme à l'original de qualification et de classification du ministère de l'Équipement et du Transport.

N°4820/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JIBI LAZAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/AGP/ANP/2023

AVIS RECTIFICATIF

04/02/2023: Mise à jour des modalités de dépôt et de retrait des plis relatifs à l'appel d'offres

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES ESPACES VERTS GÉRÉS PAR PORT DE JIBI LAZAR


www.marchespublics.gov.ma

* Le délai de dépôt des plis, en lot unique, est fixé à : 02/07/2023 à 12H00

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'ANP - Direction Régionale des Ports d'El Jadida - Direction du Port de Jibi Lazar - Bureau des Ports et des Travaux de Casablanca - Tél: 05 36 70 73 30 - 05 36 70 73 31 - Fax: 05 36 70 73 32.

DIRECTION REGIONALE DES PORTS EL JADIDA ET DIRECTION DU PORT DE JIBI LAZAR

N°4819/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

CAN U23

Des jeunes pépites appelées à briller au Maroc



La Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans, qui se poursuit à Rabat et à Tanger, est l'occasion propice pour de jeunes talents africains de s'illustrer et conduire leurs sélections aux prochaines Jeux olympiques (Paris-2024).

À la tête de ces pépites à suivre, figurent le milieu de terrain et attaquant de la sélection marocaine, Bilal El Khannouss et Abdessamad Ezzalzouli.

En effet, ces deux grands espoirs du football marocain et africain, qui ont pris part à l'épopée des Lions de l'Atlas lors de la dernière Coupe du monde au Qatar, auront la lourde tâche d'amener l'équipe nationale au sacre final dans ce tournoi continental.

Non convoqués par le sélectionneur national Walid Regragui pour les deux derniers matches face au Cap-Vert et l'Afrique du Sud, ces deux joueurs sont l'arme redoutable de la

ligne offensive de l'équipe olympique marocaine, qui comprend d'autres joueurs au talent indiscutable, à l'image de Benjamin Bouchouari, Hamza Igamane ou encore Amir Richardson, milieu de terrain de Le Havre. Ce dernier reste, en fait, sur une magnifique saison en Ligue 2 où il a signé 3 buts et livré 4 passes décisives en 34 matches, contribuant ainsi à l'ascension de Le Havre en Ligue 1.

El Khannouss, qui fait les beaux jours du club belge de Genk et Ezzalzouli, qui a contribué à de nombreuses victoires en Liga d'Ossuna, sont certainement un poison pour les défenses adverses des Lionceaux de l'Atlas, qui évoluent dans le groupe A, sachant que l'EN a gagné son premier match face à la Guinée (2-1) et devait affronter mardi le Ghana avant de jouer le Congo ce vendredi.

L'équipe nationale olympique (U23) a participé pour la première fois aux Jeux olympiques en 1960 à Rome, puis ensuite à Munich 1972, Los Angeles 1984, Barcelone 1992, Sydney 2000, Athènes 2004 et Londres 2012. Elle a été absente des deux dernières éditions à Rio de Janeiro en 2016 et à Tokyo en 2020.

D'autres stars africaines sont également à suivre lors de cette compétition, à l'image de l'attaquant ghanéen Kamaldeen Sulemana, qui évolue en Angleterre à Southampton et qui a été capé à plusieurs reprises avec les Blacks Stars.

De son côté, l'Égypte, tenante du titre, va compter sur des joueurs talentueux tels qu'Ahmed Kouka (Alanyaspor/Turquie) et Mohamed Ashraf, qui a pris part à la victoire d'Al Ahly en Ligue des champions de la CAF face au Wydad Casablanca. L'équipe égyptienne se trouve dans le groupe B avec le Niger, le Mali et le Gabon.

Pour sa part, le Mali peut également compter sur Boubacar Traoré, un milieu de terrain défensif qui joue avec Wolverhampton en Premier League. Le joueur de 21 ans est considéré comme l'un des espoirs les plus prometteurs du football malien. Cette saison, il a disputé 10 rencontres de Premier League (1 passe décisive) avec le club anglais.

Les trois premiers du classement de l'édition 2023 vont décrocher les trois billets pour les prochains Jeux olympiques à Paris en 2024.

À noter qu'en 2019, l'Égypte a été sacrée championne devant son public après une victoire 2-1 contre la Côte d'Ivoire en finale, après prolongation au stade international du Caire.

Programme

Les matches du premier tour de la CAN U23, qualificative aux JO de Paris, se poursuivront cette semaine selon le programme suivant :

Mercredi

Groupe B

2ème journée

18h00 : Égypte-Mali

21h00 : Gabon-Niger

Vendredi

Groupe A

3ème journée

21h00 : Congo-Maroc

21h00 : Guinée-Ghana

Samedi

Groupe B

3ème journée

21h00 : Gabon-Égypte

Houcine Ammouta nouveau directeur technique de la sélection jordanienne



L'entraîneur marocain Houcine Ammouta a été nommé directeur technique de la sélection nationale jordanienne, a annoncé la Fédération jordanienne de football (JFA).

«L'organe exécutif de la JFA a décidé de nommer l'entraîneur marocain Houcine Ammouta en tant que nouveau directeur technique de l'équipe A, pour conduire 'Al-Nashama' lors des prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la Coupe du monde 2026, qui débiteront à la fin de cette année, et les phases finales de la Coupe d'Asie, qui se tiendront au Qatar début 2024», a déclaré la fédération jordanienne dans un communiqué publié sur son site officiel.

Elle a ajouté que le nouvel entraîneur devrait être présenté au cours du mois prochain, alors que la composition du staff technique, administratif et médical sera annoncée conformément aux recommandations de M. Ammouta.

Le cadre national, qui a dirigé plusieurs clubs et équipes nationales, compte à son actif des réalisations remarquables, notamment le titre de la Ligue des champions de la CAF avec le Wydad de Casablanca et la Coupe de la Confédération africaine avec le FUS de Rabat, ainsi que de nombreux titres locaux avec les Qataris d'Al-Sadd, et plus récemment le titre 2022-2023 de la Botola avec l'AS FAR en tant que manager général du club.

Ammouta a également dirigé l'équipe nationale des locaux avec laquelle il a remporté la Coupe d'Afrique, en plus de la deuxième place de la dernière Coupe arabe au Qatar.

Basket dames

Le KACM et Majd Al Madina en finale

Le Kawkab de Marrakech et Majd Tanger se sont qualifiés pour la finale de la Division Excellence de basket-ball dames, après avoir battu respectivement Ithri Nador et l'AS FAR, dimanche.

Devant son public, le Kawkab de Marrakech s'est imposé face à Ithri Nador sur le score de 79 à 51, tandis que Majd Tanger a pris le meilleur sur l'AS FAR par 54 à 40.



Le TP Mazembe de Lamia Boumehdi champion de la RD Congo



La technicienne marocaine Lamia Boumehdi, à la tête du staff technique de l'équipe féminine du TP Mazembe, s'est adjugé son premier titre, en remportant le championnat de la RD Congo.

Nommée à ce poste en mars 2023, la native de Berrechid (39 ans) a mené les dames de l'équipe de Lumumbashi vers ce sacre, en étonnant, lors de l'ultime rencontre, le DC Bweremana (9-0).

Attaquante talentueuse, Lamia a, notamment, porté en tant que joueuse professionnelle les couleurs du FC Ber-

rechid, de Sadaka FC au Liban, ou encore du FC Trondheim (Norvège), de Pérouse (Italie) où elle a pratiqué le football en D2. Ses qualités de vraie buteuse et de meneuse de groupe l'aideront à entamer une carrière d'entraîneuse professionnelle débutée en 2015 au Wydad et marquée par des expériences à la tête des sélections nationales féminines marocaines (U17 et U20) de 2017 à 2020, avant de conduire l'équipe nationale féminine marocaine en 2020. Ambitieuse, Lamia Boumehdi est connue pour sa discipline tactique et sa rigueur.

Tour de France

Le peloton cycliste, l'endroit où le Covid est toujours d'actualité

"On est les derniers à le faire": le microcosme du cyclisme se résigne à vivre un nouveau Tour de France sous protocole sanitaire, à rebours de tous les autres sports où le Covid ne semble plus être qu'un lointain souvenir.

Alors que le monde entier ou presque a rangé les masques, il faudra les ressortir du placard sur la Grande Boucle qui part samedi de Bilbao. Comme lors des trois dernières éditions, suiveurs, journalistes et invités devront le porter au contact des coureurs.

Des appellations qu'on croyait disparues, comme "distanciation sociale" refont surface: les athlètes ont aussi pour consigne d'éviter selfies et autographes.

"En revanche, ils ne porteront pas de masque sur le podium. On ne veut pas non plus un contraste total entre la vie courante et nous", souligne le directeur du Tour, Christian Prudhomme à l'AFP qui regrette lui-même de ne pas pouvoir "serrer la main des coureurs" pour la quatrième édition de suite.

Rien dans les règlements de l'UCI n'oblige pourtant les organisateurs de courses cyclistes à imposer un tel protocole. Ni aux équipes de tester leurs coureurs, ni même de les exclure de la course en cas de test positif au Covid-19, comme c'était le cas au plus fort de l'épidémie.

Mais Amaury Sport Organisation (ASO), la société organisatrice du Tour, veut éviter la même mésaventure qui a miné le Tour d'Italie, lorsque l'abandon à mi-parcours de Remco Evenepoel a causé d'un test positif avait décapité la course.

Va donc pour le principe de précaution, quitte à donner l'impression de vivre dans un monde parallèle. Et d'assister à des scènes ubuesques où des coureurs portent le masque pour parler aux médias avant de l'enlever et d'aller claquer la bise à la famille et aux copains.

Lorsqu'on les lance sur le sujet, la plupart des cyclistes disent se plier sans sourcilier aux mesures sanitaires. Souvent, ils



prennent même les devants, comme Julian Alaphilippe qui, dans l'avion l'acheminant sur le Dauphiné, a constaté qu'il avait été "l'un des seuls à porter un masque" parce qu'il avait "vraiment trop envie de faire le Tour".

"On voit bien que les équipes resserrent d'elles-mêmes les vis à l'approche du Tour. Les Jumbo-Visma (l'équipe du vainqueur sortant Jonas Vingegaard), portent tout le temps le masque. Ils font très attention", souligne Prudhomme qui reconnaît que la situation peut interpeller. "Récemment des rugbymen m'ont dit : mais pourquoi vous faites ça?"

"On est les derniers à le faire. Mais une fois qu'il y a le Covid dans le peloton, et on l'a vu sur le Giro, il est très difficile à arrêter parce qu'on passe toute la journée à respirer

l'air de l'autre", souligne Thibaut Pinot auprès de l'AFP.

Philippe Mauduit, directeur sportif de l'équipe Groupama-FDJ, se dit "partagé" sur les mesures que son sport s'impose, alors que les rugbymen disputent mêlée sur mêlée avant de "s'embrasser en buvant des bières".

"On sait qu'il y a plein d'autres sports où on ne contrôle rien, ni le dopage ni le Covid, dit-il à l'AFP. Mais ma première réaction, c'est de dire: on protège les coureurs."

En cas de test positif, le principe partagé par la plupart des équipes est de renvoyer le coureur à la maison. "Je n'ai pas envie d'avoir la mort d'un jeune de 23 ans sur la conscience", disait le patron de l'équipe Soudal-Quick Step, Patrick Lefevere, pour justifier le retrait d'Evenepoel sur le Giro.

"On a des coureurs dont les fonctions

pulmonaires ont été touchées. On veut être le plus possible préventif par rapport aux complications. Elles ne sont pas nombreuses mais elles sont embêtantes", explique le docteur Serge Niamke, responsable médical de l'équipe AG2R-Citroën à l'AFP.

Dans un sport d'endurance où chaque pourcentage de performance compte, des coureurs comme le Français Arnaud Démare ou l'Allemand Simon Gescke ont mis des semaines à récupérer d'un Covid.

"On s'est rendu compte depuis trois ans qu'il y a des coureurs qui n'ont jamais retrouvé leur niveau", insiste Philippe Mauduit en rappelant que "le cyclisme est un sport hyperexigeant où le match dure entre 4h30 et 6h30".

Et où le Covid est donc toujours un sujet.

Benjamin Mendy rejugé pour viol et tentative de viol



français Benjamin Mendy était de retour lundi devant la justice britannique pour être rejugé pour viol et tentative de viol.

A l'issue de cinq mois de procès et de 14 jours de délibéré, l'international français de 28 ans avait fin janvier été déclaré non-coupable de six viols et d'une agression sexuelle.

Le jury n'était en revanche pas parvenu à un verdict pour deux accusations, portant sur le viol d'une femme de 24 ans en octobre 2020 et une tentative de viol sur une femme de 29 ans en 2018. Le juge avait alors immédiatement fixé une nouvelle date de procès pour ces deux accusations, qui seront réexaminées pendant trois semaines à Chester (nord de l'Angleterre).

Lundi, le footballeur vêtu d'un costume trois pièces sombre a été vu arrivant, puis quittant le tribunal à l'issue d'une audience de procédure en amont du début effectif de ce nouveau procès, qui devrait commencer après la sélection des jurés mardi.

Après l'énoncé du verdict du premier procès, l'avocate du joueur de Manchester City, champion du monde en 2018, Jenny Wiltshire, avait souligné qu'il avait "hâte de laver son nom" pour pouvoir "commencer à reconstruire sa vie".

Le défenseur aux 10 sélections avec les Bleus, suspendu par Manchester City qui n'a pas renouvelé son contrat qui arrive à échéance le 30 juin, risquait la prison à vie.

A l'audience, qui avait débuté en août dernier, l'accusation avait présenté Benjamin Mendy comme un "prédateur" ayant abusé de victimes "vulnérables, terrifiées et isolées".

Le footballeur avait démenti avoir été "un danger pour les femmes", assurant n'avoir eu que des rapports sexuels consentis.

Son co-accusé Louis Saha Maturie (sans lien avec l'ancien footballeur Louis Saha), présenté comme son rabatteur, avait lui été déclaré non-coupable de trois accusations de

viols et le jury n'était pas parvenu à un verdict pour trois autres accusations de viol et trois d'agression sexuelle.

Après quatre mois d'audience, le jury, composé de huit hommes et quatre femmes, s'était retiré pour délibérer le 5 décembre mais les discussions avaient été interrompues à plusieurs reprises en raison de cas de Covid-19 puis pour une pause prévue de longue date, avant une trêve pendant la période des fêtes de fin d'année.

Benjamin Mendy avait été incarcéré fin août 2021 et avait passé plus de quatre mois en détention provisoire, avant d'être libéré début janvier 2022, et placé sous contrôle judiciaire dans l'attente de son premier procès.

Formé au Havre, révélé à Marseille et passé par Monaco une saison, Benjamin Mendy était devenu le défenseur le plus cher de l'histoire en 2017 quand les Citizens avaient déboursé 52 millions de livres (environ 61,4 millions d'euros au cours actuel) pour s'attacher ses services.

Cinq mois après avoir été acquitté de la plupart des charges qui pesaient contre lui, le footballeur international

Une piscine britannique se chauffe à l'ordinateur

Quand la chaleur des ordinateurs profite aux baigneurs : dans un centre de loisirs d'Exmouth, dans le sud-ouest de l'Angleterre, la piscine se chauffe grâce à un petit centre de données, une innovation qui réduit sa facture d'énergie.

Une installation récupère la chaleur générée par une rangée d'ordinateurs, et permet de chauffer l'eau à la température de 29°C 65% du temps, réduisant ainsi le recours aux chaudières à gaz.

Deep Green, l'entreprise britannique qui mène le projet, ne fait pas payer pour la chaleur et couvre ses propres frais d'électricité, mais facture ses clients pour l'utilisation de ses ordinateurs, qui servent dans des domaines comme l'apprentissage automatique ou l'intelligence artificielle.

"C'est une relation de symbiose", souligne le PDG de l'entreprise, Mark Bjornsgaard. "Nos ordinateurs sont refroidis gratuitement, la piscine nous rend service en lui donnant cette chaleur", explique-t-il à l'AFP au centre de loisirs d'Exmouth.

En soulevant le couvercle d'une boîte blanche de la taille

d'un lave-vaisselle, il révèle des cartes informatiques qui baignent dans une huile minérale qui récupère la chaleur. L'huile vient ensuite chauffer l'eau grâce à un échangeur.

"Les centres de données classiques se contentent d'évacuer cette chaleur. Ils utilisent une quantité énorme d'eau pour dissiper la chaleur par évaporation", explique-t-il, précisant que 99% de cette chaleur se perd dans l'atmosphère.

Selon le chef d'entreprise, environ la moitié des coûts d'exploitation d'un centre de données est consacrée au refroidissement des ordinateurs.

"Nous n'avons pas ces coûts. Et d'un point de vue environnemental, c'est une très bonne chose", vante-t-il.

Selon Peter Gilpin, PDG de l'exploitant du centre de loisirs, LED Community Leisure, le déploiement de cette technologie est arrivé à point nommé après l'invasion russe en Ukraine l'année dernière, qui a entraîné une flambée des prix de l'énergie.

Ces dépenses représentent habituellement, dit-il, environ un tiers des coûts totaux d'exploita-

tion du centre de loisirs. La facture de gaz annuelle de la piscine avait plus que triplé pour atteindre près de 80.000 livres sterling (93.000 euros) avant l'installation du centre de données en mars.

"On a été durement frappés par cette hausse du prix du gaz

pendant l'hiver, mais on espère que l'hiver prochain, une très large part de nos coûts de chauffage passe par l'utilisation de cette technologie", a déclaré Peter Gilpin.

S'il est encore trop tôt pour juger des résultats sur une longue

période, il observe "déjà une réduction de (leur) consommation de gaz" et "d'importantes économies" même dans le contexte de la réduction des prix de l'énergie ces derniers mois.

"Non seulement cela réduit nos dépenses en énergies et notre consommation de gaz, ce qui était la vertu première, mais nous réduisons notre empreinte carbone", souligne-t-il.

Les équipes du centre de loisir cherchent à présent à installer cette technologie dans deux autres piscines qu'ils exploitent.

Mais ils risquent d'avoir de la concurrence.

Selon le PDG de l'entreprise, "la demande a explosé", des milliers de sites potentiels veulent recourir à leur technologie dans toute l'Europe, en particulier des piscines et des installations de chauffage.

Dans le même temps, de plus en plus d'entreprises cherchent à utiliser les ordinateurs de Deep Green car ils sont "écologiques" et "bien moins chers" que leurs prestataires habituels, affirme M. Bjornsgaard. "Mais on a une utilité sociale, non ?"



Recettes

Glace à la fraise



Ingédients :
400 g de fraises
125 g de sucre
20 cl de crème fraîche

Préparation :
1- Les mettre dans un grand saladier avec la crème fraîche et le sucre. Mixer le tout.
2- Mettre le liquide dans une sucette ou un ravier au congélateur pendant 24 heures.

Un chapeau de Michael Jackson aux enchères en septembre à Paris

Le chapeau porté par Michael Jackson quand il fit pour la première fois son célèbre pas de danse "moonwalk" sera vendu aux enchères le 26 septembre à Paris, ont annoncé mercredi les organisateurs de cette vente.

Le "King" de la pop lança ce couvre-chef sur le bas-côté de la scène le 25 mars 1983, lors du 25e anniversaire du label Motown, juste avant d'exécuter sur "Billie Jean", devant les caméras de la chaîne américaine NBC, ce glissement de pas vers l'arrière qui allait entrer dans l'histoire.

Cette pièce, estimée entre 60.000 et 100.000 euros, sera l'attraction d'une vente d'objets rock à l'Hôtel Drouot, principale place d'enchères parisienne. Cette vente est organisée par les sociétés Art-pèges et Lemon Auction qui, l'an dernier, avaient fait sensation avec la guitare de Noel Gallagher, fracassée le soir de la séparation d'Oasis, adjugée 385.500 euros avec frais.

La vente proposera environ

200 lots (photos, affiches et billets de concerts, disque d'or de Madonna, guitares vintage, costumes de Martin Gore du groupe Depeche Mode, vinyles des Rolling Stones, etc.). Le catalogue de la vente sera en ligne le 4 juillet (lemonauction.fr).

Parmi les autres pièces, il y aura une guitare du bluesman T-Bone Walker (influence majeure de B.B. King, Chuck Berry, Jimi Hendrix, Buddy Guy, Jimmy Page, Eric

Clapton) produite à seulement 22 exemplaires en 1949. L'instrument est estimé entre 100.000 et 150.000 euros.

Plus insolite, il y aura aussi un pan du mur du Bus Palladium, club parisien (ouvert en 1965, fermé en 2022), signé entre autres par Carl Barât, Pete Doherty (The Libertines), Jean-Benoit Dunckel (Air), The Dandy Warhols, Beth Ditto (Gossip), estimé entre 5.000 et 8.000 euros.

